

Température:
Ensoleillé, nuageux dans l'après-midi avec averses ou orages dispersés dans la soirée.
Min.: 58 — Max.: 80
Gracieuseté de:
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

VOL. XLVIII — No. 108

LA LUTTE POUR LA SUCCESSION, OUVERTE CHEZ LES REPUBLICAINS

Eisenhower en butte à une rébellion de ses partisans

L'ELECTION FEDERALE

Les conservateurs obtiendraient 50 sièges sur 85 en Ontario

par Pierre LAPORTE

TORONTO, 8. — J'ai demandé à diverses personnes ce qui, à leur avis, expliquerait la faveur nouvelle dont jouissent les conservateurs en Ontario. La plupart répondent en parlant des erreurs des libéraux. Tout y passe, depuis le débat sur le gazoduc, — (ici on parle couramment de "l'arrogance" de M. C. D. Howe) — jusqu'au refus pendant des années d'accorder aux Torontois une représentation dans le cabinet fédéral.

C'est une explication négative. Nous en avons parlé déjà. Il y en a une autre, positive, celle-ci.

L'Ontario est une province foncièrement conservatrice; en repassant l'histoire de la Législature ontarienne on constate, en effet, que, sauf pendant le règne Mitchell Hepburn, de 1914 à 1919, les Conservateurs ont détenu le pouvoir à Toronto. A Ottawa, ils ont plus souvent gouverné qu'une majorité de députés conservateurs. Donc si M. Dieffenbacher reprendrait le contrôle politique de la province, ce serait un retour à la normale.

On se rappellera d'ailleurs quelle surprise ce fut pour les observateurs politiques aux élections de 1953 de constater que les Libéraux avaient obtenu 50 sièges sur 85 en Ontario.

Les candidats

Cela apprit aux Conservateurs qu'il est dangereux de se fier à la "tradition" pour faire élire leurs gens. Aussi en 1957 ont-ils décidé de se choisir de "meilleures candidats" qu'en 1953.

Un porte-parole conservateur a hésité avant de déclarer: "Nos candidats, d'une façon générale, sont mieux qualifiés qu'il y a quatre ans". Il a ajouté qu'en parlant de "qualification" il songeait à la fois à la compétence et à la popularité devant l'électorat.

"Nous avons, a-t-il dit, des maîtres, des échevins, des professionnels en vue, des cultivateurs qui ont fait leur marque. Je crois que cela aura une influence sur le résultat de l'élection du 10 juin".

On m'a parlé de la popularité personnelle de M. John Dieffenbacher en Ontario.

(Suite à la page 2)

L'aile conservatrice, dominante, le considère gagné aux idées "New Deal"

Le succès mitigé de la mission Richards, à l'actif du président!

Washington n'écartera aucun projet de désarmement valable soumis par l'URSS

WASHINGTON. — La révolte qui couvait depuis quelque temps chez une large fraction des temps républicains du Congrès, contre le président Eisenhower, se manifeste maintenant au grand jour. Assez paradoxalement, les éléments conservateurs du parti, ceux qu'il est convenu d'appeler les "vieux républicains" rejoignent l'ensemble des démocrates dans leur lutte contre le président. L'offensive pour cibler aussi bien la politique interne, notamment la politique internationale du président et particulièrement l'ensemble de ces mesures connues sous le nom de "l'aide à l'étranger".

La vieille garde du parti qui, en fait, n'avait jamais désarmé et qui avait désespérément tenté de faire accepter Taft comme candidat à la présidence en 1952 au lieu d'Eisenhower, peut compter sur l'appui d'un nombre croissant de parlementaires républicains, sur lesquels le président aura de moins en moins d'influence, au fur et à mesure que s'écoulera son deuxième mandat.

Les dirigeants de l'aile conservatrice considèrent qu'Eisenhower n'est pas vraiment un "républicain" et ils voient avec défaveur ses efforts pour créer un "républicanisme moderne". Il s'agit tout simplement selon eux d'une réédition du "New Deal" et ils sont bien décidés à enrayer l'instauration d'une semblable politique.

C'est pourquoi, on observe que le président tente de plus en plus de s'appuyer sur l'opinion publique, de multiplier ses exposés à la radio et à la télévision, bref de gagner parmi les masses un appui assez large et assez puissant en faveur de son programme législatif pour imposer la réalisation de celui-ci en dépit de l'opposition d'une majorité des parlementaires de son propre parti.

La première passe d'armes sérieuse, après le retour du président de Georgie se sont produites, consistera dans le débat sur le projet de budget. Appuyé en cela par les démocrates, l'élément conservateur républicain entend faire triompher une politique d'économie draconienne dont l'effet principal serait de réduire notablement le budget de l'aide à l'étranger. Le président qui a fait de cette affaire une question personnelle paraît bien décidé à jeter dans la mêlée tout le poids de son influence, pour empêcher qu'on soustraie un seul centime des \$4,400,000,000 affectés à ce poste.

On comprend que la campagne "d'économies" soit l'appréhension du monde des affaires, traditionnellement lié au parti républicain. Et la puissante Chambre de Commerce américaine vient de faire connaître son opposition à l'ensemble du projet de budget de l'Administration Eisenhower. Mais derrière ce conflit, se profile déjà le tableau de la lutte pour le contrôle du parti républicain et la succession du président Eisenhower.

Celui-ci, on le sait, — qui est âgé de soixante-deux ans — ne pourra briguer de nouveau la présidence, aussi bien pour des raisons d'ordre constitutionnel qu'à cause du mauvais état de sa santé. Déjà, les stratégies du parti républicain considèrent le président comme un facteur politiquement négligable et commencent à élaborer leurs plans en vue de la prochaine élection, qui interviendra en 1960. Dans le jargon politique américain, Eisenhower est

(Suite à la page 2)

(Suite à la page 2)

Pour la répartition du coût du boul. Métropolitain

Hausse de 19 à 400 p.c. de l'évaluation foncière des municipalités de banlieue

par Jean-Marc LALIBERTE

Pour obtenir sur tout le territoire métropolitain une évaluation foncière uniforme, trente-et-une municipalités devraient hausser leur évaluation de 19.6 à 40.2 pour cent pour être sur le même pied que Montréal.

Une seule, soit le village de Ste-Geneviève, devrait baisser son évaluation de 12 pour cent.

C'est ce qui ressort d'une étude préparée par Me Honoré Parent, aidé de trois experts, à la demande de la Commission métropolitaine de Montréal en vue d'établir les cotisations de base de toutes les municipalités de la région de Montréal à la construction du boulevard Métropolitain. Le rapport de M. Parent a été adopté hier par la Commission.

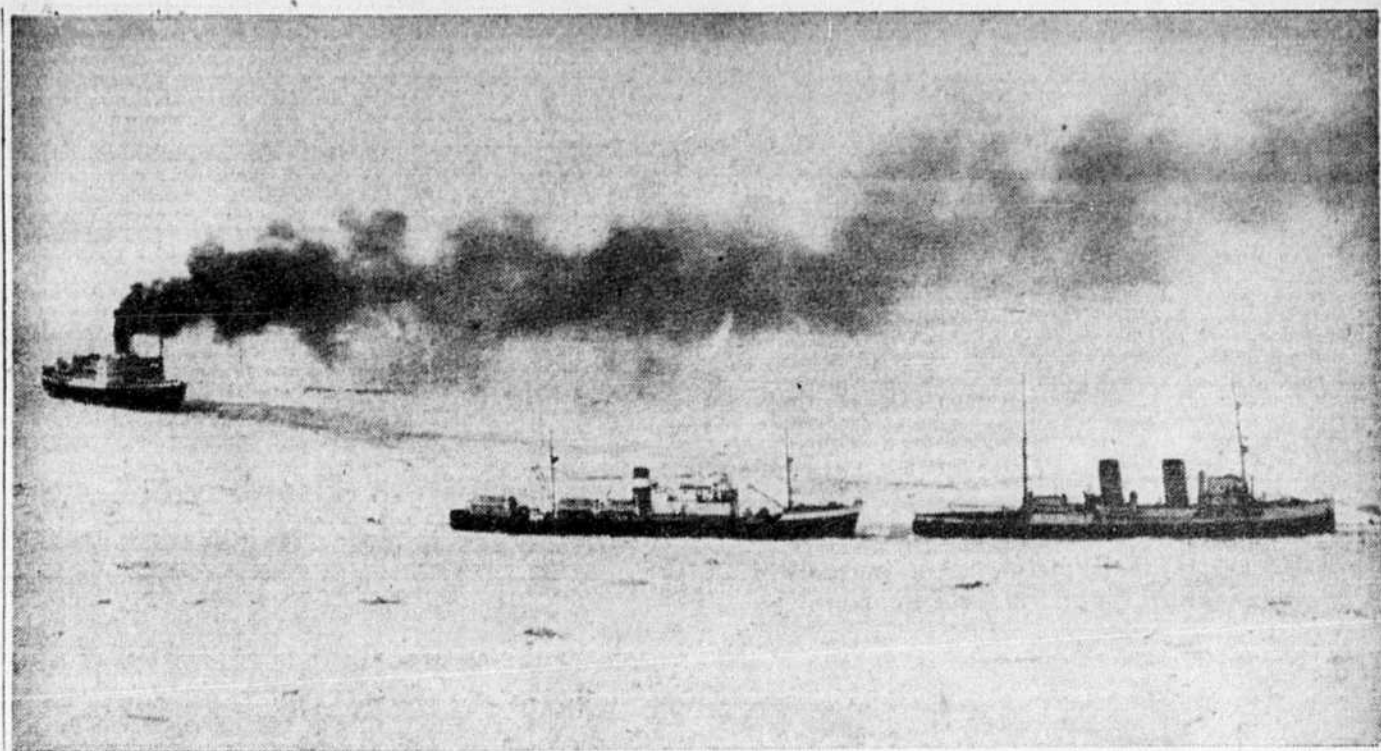
Les experts ont établi que la valeur des rôles fonciers de la ville de Montréal est à 73 pour cent de la valeur réelle. Prenant cette évaluation comme base, ils ont recommandé que la valeur foncière inscrite sur les rôles des autres municipalités de l'île de Montréal soit modifiée du pourcentage requis pour la porter, dans chaque cas à 73 p.c. de la valeur réelle, de façon que toutes les municipalités de l'île soient sur le même pied.

L'estimation de la valeur réelle des experts a été faite, dans

chaque cas, selon les frais de construction, les valeurs locatives, les prix du marché dans chaque localité.

Cependant il est à noter que les estimations foncières des experts ne tiennent pas compte des machines, afin que toutes les municipalités en cause soient traitées de la même façon. Il en résulte que les modifications à effectuer aux rôles ne seront pas aussi considérables qu'elles paraissent le paraître à première vue, parce que les modifications aux rôles qui sont recommandées ne s'effectueront que sur les rôles d'évaluation moins la valeur de la machinerie.

Les trois experts ont travaillé séparément et c'est la moyenne des pourcentages de valeur aux quels chacun des trois en est arrivé qui représente leurs conclusions finales. Cette méthode, selon M. Parent, garantit, autant



Prisonniers des glaces. — Le brise-glace d'Iberville fait route à pleine puissance vers deux navires pris dans les glaces au large de l'île du Cap-Breton. Ce sont le traversier du Canadien national, le Cabot Strait, au centre, et un autre brise-glace, le N.B. McLean. Quelques jours auparavant, le Cabot Strait, avec à son bord 35 passagers, était resté prisonnier des glaces pendant cinq jours, en face du port de Sydney, N.-E.

VERSIONS DIVERGENTES, AU PROCES DE MUNICH

Roehm voulait l'alliance avec l'Ouest Deux portraits opposés des chefs S. A.

MUNICH. — Adolf Hitler ne se serait jamais engagé en guerre contre l'Ouest s'il avait suivi le conseil d'un chef des Chemises Brunes nazies — SA — au lieu d'ordonner qu'il soit mis à mort, a-t-on déclaré à un tribunal mercredi.

Max Jettner, ancien officier des SA, a exprimé cette conviction au troisième jour du procès de l'ancien général des SS — garde d'élite — Sepp Dietrich, et de l'ancien colonel SS Michael Lippert.

Les deux hommes sont accusés d'avoir participé aux sanglantes purges ordonnées par Hitler contre les chefs SA, le 30 juin 1934. D'autres témoins ont déclaré que Hitler avait ordonné la purge par crainte que Roehm, chef de la milice du parti nazi qui comptait 4,500,000 hommes, tente de s'emparer du pouvoir.

Jettner a déclaré que Roehm a tenté d'obtenir pour sa milice une autorité qu'en possédait l'armée, mais Hitler s'y est opposé.

Réunion secrète

Roehm, selon Jettner, voyait le danger provenant de l'Est et au début de 1934 il a soumis son opinion aux attachés militaires britanniques et français où à leurs représentants.

Je suis convaincu que si les idées de Roehm avaient été appliquées, il n'y aurait pas eu de guerre entre l'Allemagne et l'ouest", a déclaré Jettner.

Il a ajouté que Roehm était en faveur des libertés démocratiques et rejetait la violence arbitraire.

Un tableau différent des méthodes des Chemises Brunes a été tracé par l'ancien officier S.A., Jacob Fuchs. Il a décrit une réunion secrète des chefs SA au château d'Ansbach, juste une semaine avant la purge.

DESARMEMENT

Proposition de l'Ouest écartée par les Russes

LONDRES. — L'Union soviétique a rejeté mercredi une proposition occidentale voulant que les Nations unies soient mises au courant de tous les essais nucléaires.

Les Russes ont procédé à onze essais nucléaires depuis août dernier.

Valerian Zorin, délégué soviétique à la commission de désarmement de l'ONU, a décliné la proposition comme "ne nous menant nul part même pas à une suspension temporaire des essais de la bombe à hydrogène."

Zorin fut alors de longues statistiques et des renseignements sur la poussière radioactive qui s'abat après les essais nucléaires. La majorité de ses renseignements, dit-il, proviennent de publications occidentales et d'autres sources.

M. Harold Stassen, délégué des Etats-Unis et conseiller spécial en désarmement auprès du président Eisenhower, a cité un document scientifique américain disant que le total des radiations de tous les essais nucléaires auxquels on a procédé jusqu'à maintenant n'est pas plus élevé que celui auquel serait exposé un individu s'il était transporté à 300 pieds dans les airs.

ST-LEONARD, Cité de P.M., +114.1
VILLE DE ST-LEONARD, +181.7
VILLE DE ST-MICHEL, +44.3
VILLE DE ST-PIERRE, +148.1
VILLE DE STE-ANNE DE BELLEVUE, +81.8

STE-ANNE DU BOUT DE L'ILE, +407.6
PAROISSE DE STE-GENEVIÈVE, +12.6
VILLE DE STE-GENEVIÈVE, +19.6
PAROISSE DE SARAGUAY, +112.3
VILLE DE SENNEVILLE, +39.7
VILLE DE VERDUN, +49.0
VILLE DE WESTMOUNT, +31.6

Répartition des charges
Cette étude, comme nous l'avons cité plus haut, a pour but d'établir ce que chaque municipalité devra payer pour la construction du boulevard Métropolitain.

La loi stipule à ce sujet, que la Commission métropolitaine répartira, chaque année, sur les municipalités situées dans l'île de Montréal, y compris la Cité de Montréal, les sommes requises pour payer l'intérêt et le fonds d'amortissement sur le capital investi dans cette entreprise et les dépenses d'entretien de l'année. Cette répartition se fera au pro-

ville de MONTREAL NORD, +107.5
VILLE DE MONTREAL OUEST, +28.5
VILLE DE MONT-ROYAL, +45.1
VILLE DE OUTREMONT, +42.7
VILLE DE POINTE-AUX-TREMBLES, +63.9
VILLE DE POINTE-CLAIRE, +36.4
VILLE DE POINTE-CLAIRE, +95.1
VILLE DE ROXBORO, +98.8
VILLE DE RIVIERE DES PRAIRIES, +33.5

(Suite à la page 2)

AUJOURD'HUI

• La province de Québec n'est pas la première de la Confédération — Un éditorial de Pierre Vigeant (Lire en page quatre)

• "Il n'y a plus de travail pour vous, M. le président" — Quatrième article de la série par Guy Lamarche sur Murdochville. (Lire en page cinq)

• Ville Jacques-Cartier — Petite histoire électorale. (Lire en page trois)

Aux QUATRE COINS DU MONDE...

Vatican: aucune entente conclue entre Varsovie et l'Eglise de Pologne

CITE DU VATICAN. — Dans une note publiée à la veille de l'arrivée du primat catholique de Pologne, le cardinal Stefan Wyszyński, l'hebdomadaire du Vatican, "l'Osservatore della Domenica" nie qu'un accord quelconque ait été conclu entre l'Eglise de Pologne et le gouvernement communiste de ce pays. Le journal rejette aussi comme tendancieuses les rumeurs voulant que le pape Pie XII consacre en quelque sorte cette entente en recevant le cardinal. Les dirigeants polonais actuels, affirme la note, demeurent des communistes et des athées convaincus. Seules leurs méthodes les distinguent de leurs prédécesseurs. Et le cardinal n'a certainement conclu aucun accord avec un régime communiste ni même avec un prétendu socialisme démocratique qui n'existe d'ailleurs que dans l'imagination de certains observateurs étrangers.

Y a-t-il simplement un arrangement de fait, assure le journal. D'autre part, le Vatican n'entend pas que le cardinal polonais soit reçu comme un héraut de l'Eglise contemporaine: même la remise du chapeau cardinalice se fera dans une cérémonie strictement privée.

Conférence Irak-Arabie saoudite-Liban-Jordanie dans quelques jours?

BEYROUTH. — Si l'on en croit des rumeurs qui circulent dans les milieux politiques de la capitale libanaise, une conférence se déroulerait tout prochainement entre les chefs d'Etat de quatre pays arabes: Arabie saoudite, Irak, Jordanie et Liban. On remarquera qu'il s'agit là d'un pays résolument pro-occidental, l'Irak et de trois pays qui se sont récemment éloignés du Caire, notamment depuis la crise politique en Jordanie. Si une telle conférence devait effectivement avoir lieu, elle pourrait être lourde de conséquences et présager un réalignement des forces dans le monde arabe. Les rumeurs à propos d'une semblable rencontre sont nées à la suite des informations recueillies sur la visite que fera à Bagdad, au cours de la prochaine fin de semaine, le roi Saoud, d'Arabie et le départ également pour la capitale irakienne d'une délégation libanaise qui comprendrait le chef de l'Etat. De plus, on dit que le roi Hussein, qui aurait réclamé la tenue d'une telle conférence, songerait à se rendre lui aussi à Bagdad. Le roi de l'Irak est un cousin du roi Hussein.

UEO: motion de censure contre le conseil des ministres repoussée

STRASBOURG. — L'Assemblée parlementaire de l'Union Européenne Occidentale a repoussé hier par un vote minoritaire une motion de censure contre son Conseil ministériel, motion blâmant celui-ci d'avoir accepté sans examen suffisant, la décision de la Grande-Bretagne de réduire ses effectifs sur le continent européen et de reviser entièrement sa politique de défense. On sait que Londres entend notamment retirer 13,500 hommes du contingent britannique stationné en Allemagne occidentale dans le cadre du dispositif de l'OTAN. La motion de censure avait été proposée par les représentants de la France, de l'Italie et des pays du Benelux: elle fut repoussée par 31 voix à 27 avec 10 abstentions. Son adoption exigeait 45 voix. L'Assemblée de l'UEO comprend quarante-deux parlementaires du Royaume-Uni, de France, d'Italie, d'Allemagne occidentale, de Belgique, de Hollande et du Luxembourg. La motion reprochait en particulier aux ministres des sept pays d'avoir agi à la hâte et de n'avoir pas informé l'Assemblée de leur décision.

Formose: arrivée des premiers projectiles américains; mesure attaquée par Pékin

TAIPEI. — De source américaine, on a appris hier que les premiers éléments des unités de projectiles téléguidés américains étaient déjà arrivés à Formose. Commentant cette mesure, le vice-amiral S. H. Ingersoll, commandant des unités aériennes américaines en Chine nationaliste, a affirmé qu'elle se situait dans le cadre du pacte de défense sino-américain. L'officier a ajouté que la Chine communiste ne cessait d'accroître ses forces militaires, notamment dans le domaine aérien et que les nouvelles armes seraient susceptibles de décourager toute velléité d'agression. Le

(Suite à la page 2)

Même les rouspéteurs

"Naturellement, plus souvent qu'à votre tour, vous êtes crévants, mais le jouteur que vous êtes force parfois notre estime. Je vous envoie donc, malgré cette large parole de votre opinion, que je trouve ridicule, exactement \$12.00.

C'est le luxe que je me paie pour continuer loyalement à

fond nous préférons la première manière à la deuxième.

La journée de mardi a rapporté \$193.00. Ajouté au total précédent, cela fait un grand total de:

\$65,869.00

Voici une autre liste de souscripteurs:

\$90.00
ANONYME, Un Jésuite, Mtl.

\$10.00
Philippe Joron Engr, Montréal; Raymond Boulanger, Mtl.

\$5.00

Gérard Beaudry, Ecole Normale, Jacques-Cartier; Roland Morin, Montréal; Théo Crête, Montréal; Gabrielle Moreau, Montréal; ANONYME, Montréal; R. Bertrand, Grandin; Romeo Gagné, St-Jacques, Cte; Moutcalm; Odilon Beauséne, Montréal; R. Huot, M.D., St-Lambert; Oscar Gravel, ptre, Montréal; M. l'abbé M. Dulude, Ste-Martine.



vous tirer dessus. Viendra peut-être un jour où vous vérifierez cette hypothèse que le nom d'un hôtel n'a pas d'importance, mais que l'engagement du capitalisme en a.

Et c'est signé
Pierre Vadboncoeur
D'autres ne tarissent pas de louanges à l'adresse du DEVOIR, mais n'envoient rien. Au



Aux QUATRE COINS DU MONDE...

(Suite de la première page)

Général F. M. Dean, commandant l'unité américaine de projectiles télégués de Formose a précisé de son côté que l'installation d'engins "Matador sol-sol" n'intéresse pas actuellement de former du personnel chinois à l'usage de ces armes. Par ailleurs, la radio de Pékin a violemment critiqué la nouvelle initiative américaine et a déclaré qu'elle sera sans effet sur la volonté des peuples de Chine de "libérer Formose".

ONU: l'Arabie saoudite prétend qu'Israël a violé ses eaux territoriales

NATIONS-UNIES, New-York. — L'Arabie saoudite a soutenu hier que les navires de guerre de l'Etat d'Israël ont violé ses eaux territoriales, dans le golfe d'Akaba et qu'elle se réserve conséquemment le droit de légitime défense. Dans une lettre adressée à M. Hammarskjöld, secrétaire général de l'Organisation (actuellement en Europe), le chef de la délégation de l'Arabie saoudite, le cheikh Abdullah El Khatib, affirme qu'un destroyer israélien a pénétré dans les eaux saoudiennes sur une profondeur de 500 à 600 milles, le 1er mai. De plus, prétend-il, deux destroyers, trois frégates et d'autres petites unités se dirigeaient vers la côte de l'Arabie saoudite le même jour et n'avaient pas encore regagné leur base, samedi dernier. Le délégué de Riad n'a cependant pas réclamé de mesure particulière de la part de l'ONU.

Suisse: rejet de la plainte d'un journaliste emprisonné pour "mépris de cour"

LAUSANNE. — Le tribunal fédéral a rejeté hier la plainte déposée contre le ministre de la justice par M. Michael Goldsmith, correspondant de la Presse Associée en Suisse, qui avait été emprisonné pour avoir refusé de divulguer le nom de son informateur, dans une affaire d'espionnage. Le magistrat enquêteur dans cette affaire, M. Hans Walder avait condamné le journaliste à une journée de prison, le 26 avril dernier, après que Goldsmith se fût refusé à dévoiler les sources de ses informations sur Max Ulrich, inspecteur de la police fédérale. Goldsmith fut le premier à révéler, le 20 mars, les grandes lignes du réseau d'espionnage, à mentionner Ulrich comme le principal artisan et à laisser entendre que des hauts personnages y étaient impliqués. Trois jours plus tard, le procureur général René Dubois se suicida: il devait paraître par la suite qu'il avait partie liée avec ce réseau d'espionnage, qui vendait des renseignements à l'ambassade de France. Goldsmith purgea sa peine mais intenta ensuite des procédures dont il vient d'être déboulé. Le directeur général de la Presse Associée à New-York a approuvé l'attitude de son correspondant.

France: le 12e anniversaire de la fin du deuxième conflit mondial souligné

PARIS. — Des milliers de Parisiens étaient massés hier sur l'avenue des Champs-Élysées pour assister à l'imposant défilé de troupes qui a marqué le douzième anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale. Environ quinze mille hommes appartenant à toutes les armes ont participé au défilé ainsi que des détachements des plus célèbres unités de l'armée française et des grandes Ecoles militaires. De nombreux chars d'assaut de création française tels les fameux Potez-75 ainsi que des avions à réaction dernier cri, sortis des usines françaises ont également été de la fête. Le président de la République, M. René Coty, accompagné du ministre de la défense nationale, M. Maurice Bourges-Maunoury, a passé les troupes en revue, a déposé une couronne de fleurs sur le tombeau du soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe, puis a reçu le salut des troupes, au Rond-Point des Champs-Élysées.

URSS: un autre diplomate américain reçoit l'ordre de quitter le territoire

MOSCOW. — Le cinquième fonctionnaire américain à être déclaré persona non grata par le ministère soviétique des Affaires étrangères depuis un an, M. Martin S. Bove, a reçu l'ordre de quitter le territoire soviétique dans les plus brefs délais. M. Bove était responsable des services généraux et des immeubles et avait le rang de deuxième secrétaire. La note soviétique transmise à l'ambassade des E.U. ne contenait aucun motif sur la mesure prise autre que la raison maintenant classique "d'activités incompatibles avec le statut de diplomate". Le chargé d'affaires de l'ambassade a demandé au ministère des Affaires étrangères un supplément d'information. On croit dans les milieux occidentaux de la capitale soviétique que le geste du Kremlin constitue tout simplement une mesure de représailles pour l'expulsion voici quelque temps de l'un des secrétaires de l'ambassade de l'URSS à Washington.

Dépêches hors-sac...

OTTAWA. — M. Jean-Louis Delisle, du ministère des Affaires étrangères, représentera le Canada au sein de la commission spéciale des Nations-Unies qui se rendra au Togo prochainement en vue d'y étudier la mise en place des nouvelles institutions de la République autonome. Cinq autres pays sont représentés à cette commission qui enquêtera sur le passage du Togo français du régime de tutelle à l'indépendance.

GENEVE. — M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général des Nations-Unies arrivera aujourd'hui à Tel-Aviv, où il passera deux ou trois jours comme invité du gouvernement d'Israël. Il aura notamment de longs entretiens avec le premier ministre, M. David Ben-Gourion.

LONDRES. — M. Norman Robertson qui occupait depuis cinq ans le poste de haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni a quitté Londres hier à destination de Washington où il sera le nouvel ambassadeur canadien, succédant à M. D. P. Heeney.

GENEVE. — Une sous-commission des Nations-Unies, composée de savants de sept pays, a décidé mardi de recommander à l'Organisation internationale, la convocation d'une deuxième conférence sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Elle suggère que la réunion ait lieu à Genève, du 1er au 13 septembre 1958.

AMMAN. — Un deuxième navire-citerne américain transportant une cargaison de pétrole venant de l'Iran a accosté dans le port israélien d'Eilat, dans le golfe d'Akaba. Il a été impossible d'obtenir officiellement confirmation du fait par les autorités de Tel-Aviv qui redoutent apparemment que la publicité autour d'un tel événement incite les pays arabes à créer des difficultés aux autres navires qui gagneraient le port d'Eilat.

Les conservateurs... Eisenhower...

(suite de la 1ère page)

"Il a toujours été plus populaire dans notre province que dans l'Ouest, d'où il vient", a déclaré un de ses principaux lieutenants à Toronto.

Tout est changé, depuis le départ de George Drew. Peut-être est-ce la vieille histoire des "absents qui ont toujours tort", mais beaucoup de ceux qui, m'ont parlé de l'impopularité de l'ancien chef national. Il avait été porté aux nues comme premier ministre ontarien, mais n'avait pas réussi à attacher ce mot provincial à son char féodal.

Un de ses amis torontois a tenté l'explication suivante: Quand M. Drew était chef de l'Opposition à Ottawa, il dénonçait la pincerie du gouvernement fédéral, à l'endroit des provinces et des municipalités. Exactement comme le fait M. Diefenbaker. Avec cette différence toutefois qu'à l'époque Drew les municipalités n'étaient pas tellement pauvres. Elles auraient volontiers accepté quelques millions de plus, mais c'était un superflu désirable. Tandis qu'aujourd'hui elles sont vraiment prises à la gorge et par conséquent très éveillées aux propos de M. Diefenbaker. Et comme en touchant aux municipalités on descend au niveau de l'électorat, la popularité du nouveau chef conservateur en a été favorablement affectée dans toute la province.

C'est une explication. Une autre, tout aussi bonne, voudrait que les électeurs ontariens soient friands de la sorte d'art oratoire de M. Diefenbaker. Il a adopté, sans doute par défaut, une professionnelle, le ton de l'avocat qui entreprend de convaincre un jury. Et cela plaît. Une autre explication, partielle celle-là aussi, c'est que M. Frost, le populaire premier ministre onten, a pris M. Diefenbaker en remorque. Il ne l'avait jamais fait pour M. Drew, probablement parce que ce dernier, en quittant la politique provinciale, avait désigné un autre que M. Frost comme successeur éventuel.

L'appui de M. Frost

L'appui officiel de M. Frost apparaît comme le facteur déterminant du succès ou de l'insuccès des conservateurs. On verra le 10 juin. Ou bien les électeurs suivront le mot d'ordre des conservateurs provinciaux ou bien ils jugeront que l'équipe provinciale aurait mieux fait de se tenir à l'écart des querelles fédérales.

Pour le moment, les Conservateurs fédéraux sont heureux de cette intervention massive. Ils en parlent avec enthousiasme. Le premier ministre Frost a donné le ton et le mot d'ordre. Jusque-là, il a prononcé trois discours. Il participera à deux ou trois autres assemblées d'ici la fin de la campagne, se limitant à des réunions avec M. Diefenbaker ou en faveur des candidats de la région qu'il représente au parlement de Toronto.

"Nous ne lui en avons pas demandé davantage", a dit un important organisateur. Nous ne lui avons pas demandé d'entreprendre une tournée de toute la province.

Ce qui signifie de deux choses l'une: ou bien que M. Frost est entièrement à la disposition des fédéraux, qui peuvent lui dire d'aller ici ou de ne pas aller là; ou bien on ne lui a pas demandé une chose qu'il refuserait d'avance. Avec une forte probabilité que ce soit le deuxième membre de la phrase qui soit le bon.

L'organisation provinciale

M. Frost a décidé de mettre sa "machine" électorale à la disposition des conservateurs fédéraux. Comme il détient la presque totalité des 90 sièges de la législature provinciale, on imagine quelle arme puissante et bien "huilée" il offre à M. Diefenbaker.

Sauf dans deux ou trois comtés, — ou là "collaboration" semble exister, — c'est le député conservateur provincial qui a pris charge de l'organisation fédérale. Le député participe aux assemblées, préside les caucuses, s'occupe de trouver des fonds, etc.

Et si M. Frost lui-même entend rester au parlement de Toronto, il n'en va pas de même de ses ministres. Ils sont déjà lancés dans la province, toujours à la disposition des organisateurs fédéraux pour des assemblées régionales.

55 sièges. Ce climat pré-électoral plaît à M. Diefenbaker, qui sait fort bien qu'on n'a pas pardonné à M. Drew de n'avoir pas su rallier la majorité des comtés d'Ontario. Sa propre province. Son prestige en avait souffert dans tout le pays. Le prestige de M. Diefenbaker augmentera dans tout le Canada s'il renverse la situation.

Combien de sièges les Conservateurs prendront-ils en Ontario?

(suite de la 1ère page)

un "président écolo" c'est-à-dire un personnage dont l'influence diminuera, indépendamment de ses divers mérites, au fur et à mesure qu'on approchera de la fin de son mandat.

Aussi, le président ne peut-il plus guère compter que sur les républicains de tendance libérale, qui constituent une minorité au sein du parti. Mais il s'agit d'éléments jeunes qui ne retiennent aucun poste d'importance.

Aussi, ne reste-t-il plus au président que la ressource de se tourner vers les masses, ou sa popularité reste grande et son prestige considérable, afin d'en obtenir l'appui dont il aura de plus en plus besoin.

Il peut d'ailleurs à cette fin capitaliser sur certains événements récents. Ainsi, son oncle, l'ambassadeur P. H. Richards, vient de regagner Washington après une tournée de deux mois qui l'a conduit dans une quinzaine de pays et qui, selon les milieux officiels, a constitué un éclatant succès. En fait, il s'agit d'un succès mitigé. Chargé d'expliquer aux gouvernements des pays du Moyen-Orient et d'autres pays de la zone méditerranéenne la doctrine Eisenhower, M. Richards a fait rapport que douze Etats s'étaient montrés disposés à y souscrire. C'est-à-dire qu'en échange de leur opposition officielle au communisme, ils recevront une assistance économique et, éventuellement, une assistance militaire et pourront compter sur l'appui immédiat des E.-U. au cas d'agression de la part d'un pays communiste. On sait que M. Richards n'a pu se rendre dans trois pays: l'Egypte, la Syrie et la Jordanie, et que deux des gouvernements qu'il a visités sont restés dans l'expectative, le Yémen et le Soudan.

On croit comprendre que l'envoyé spécial du président a promis au cours de sa tournée une assistance qui est globalement de l'ordre de \$115 millions: le Congrès, rapatrié, a autorisé des dépenses n'excédant pas le montant de \$200 millions pour la réalisation du programme présidentiel.

M. Eisenhower a rappelé son envoyé spécial afin qu'il puisse assister à la réunion des leaders des deux Chambres du Congrès, aujourd'hui et naturellement un précieux atout pour le programme d'aide à l'étranger du président. M. Richards s'est rendu dans les pays suivants: Irak, Turquie, Pakistan, Iran, Libye, Soudan, Arabie saoudite, Israël, Liban, Afghanistan, Ethiopie, Tunisie, Maroc, Grèce et Yémen.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, hier, le président Eisenhower a affirmé que son gouvernement accueillerait avec sympathie à tout projet soumis par Moscou et destiné, à titre expérimental, à créer des zones de désarmement, pourvu que le projet soit "équitable" à la fois pour les Etats-Unis et l'URSS. Le président a répété qu'il s'agit d'ententes amicales, élement en cours à Londres, dans le cadre de la conférence de la sous-commission des Nations Unies pour le désarmement, semblant donner de meilleurs résultats que toutes les négociations antérieures du même genre.

Le président a donné l'assurance que si jamais une entente est conclue en vue de mettre un terme à la fabrication des armes nucléaires, les E.U. y respectent scrupuleusement leurs engagements, en exigeant que les autres pays en fassent autant.

Ultime...

(Suite de la première page)

pour la seule et unique raison qu'ils habitent notre province. Les dirigeants syndicaux s'ont parfaitement conscients de leurs responsabilités: ils ne peuvent absolument pas céder sur des points aussi fondamentaux. Nous espérons que les officiers supérieurs de la Compagnie vont comprendre que notre appel en est un de toute dernière heure.

Si la grève se déclare à Arvida, ce sera le conflit industriel le plus important au Québec depuis la grève de l'amiante en 1949, le plus important au Canada depuis la grève de l'automobile en 1955.

M. George Hees parle de 60 députés. A l'organisation conservatrice, on est plus modeste: "Un minimum de 45 et un maximum de 55. Plus probablement 50", a-t-on déclaré à cet endroit.

C'est un peu tôt pour juger. Les deux chefs de partis — MM. Saint-Laurent et Diefenbaker — n'ont pas commencé leur campagne ici. Leur présence pourra influencer plusieurs, pour ou contre. On dit également que dans maints comtés la situation est tellement serrée que la popularité personnelle des candidats sera peut-être le facteur décisif.

Hausse de 19 à 400 p. c. ... Les raisons de la ...

(Suite de la première page)

La loi stipule la loi les municipalités concernées recevront un avis de trente jours. Elles pourront faire des représentations si elles le jugent à propos mais ne pourront contester le rôle.

Pour rencontrer ces obligations, les municipalités pourront imposer une taxe foncière spéciale répartie soit à raison du front des immeubles ou à raison de leur évaluation au rôle. Ce prélèvement pourra se faire en tout ou en partie sur tous les biens immeubles imposables situés dans les limites de la municipalité ou sur les immeubles riverains du boulevard, à la discrétion du conseil.

La loi stipule aussi clairement que cette évaluation ne servira de base qu'à la répartition des charges sur les municipalités pour la construction du boulevard Métropolitain. Elle ne peut servir à aucune autre fin.

POUR LA PREMIERE FOIS

La Commission métropolitaine paie elle-même ses frais d'administration

Les quinze municipalités membres de la Commission métropolitaine de Montréal n'auront pas à payer, cette année, leur quote-part des dépenses d'administration de la Commission et du département de Pointe-aux-Trembles pour l'année 1956, ce qui représente une somme globale de \$189,532.17.

Ces frais seront payés à même le surplus accumulé de la commission depuis la réorganisation financière de 1945, qui s'élevait au 31 décembre 1956 à \$542,096.40.

A même ce surplus, une somme de \$110,000, sera versée au fonds de pension des employés de la Commission pour leurs années de service antérieures à la création de la caisse de retraite.

Au cours de l'année 1956, la Commission a enregistré un surplus de \$109,120.28 et tout indique que le surplus de cette année sera sensiblement le même. On peut donc prévoir que la Commission conservera la même politique l'an prochain.

Cette politique de la Commission économisera à Montréal la somme de \$150,555.36 et aux autres municipalités des sommes variant de \$448 à \$5,055.

Les membres de la Commission ont pris cette décision après avoir reçu les rapports financiers des trois villes en tutelle, Montréal-Nord, St-Michel et Pointe-aux-Trembles.

Montréal-Nord accuse un surplus de \$17,171.17 et ville St-Michel, \$4,036.62. Quant à Pointe-aux-Trembles, elle a réduit son déficit de \$91,514.11 en 1955 à \$51,652.84. Les avances de la Commission pour combler les déficits d'opération de Pointe-aux-Trembles ont été portées à \$1,212,198.46.

Un hôtel de ville?

Au cours de la même séance, la Commission métropolitaine a rejeté une demande du conseil municipal de Pointe-aux-Trembles de rétenir les services d'un architecte pour préparer les plans et devis et fournir une estimation pour la réfection de la façade et de l'intérieur de l'hôtel de ville.

"Pourquoi prendre la peine de réparer cette bâtisse?" a-on demandé au maire Jean Langelier.

"Les briques nous tombent sur la tête mais la bâtisse ne tombe pas", a répondu le maire. "De plus, ajoute-t-il, nous n'avons pas les moyens de construire un hôtel de ville nouveau".

Le président de la Commission, M. Pierre Desmarais a dit au maire Langelier qu'il en coûterait moins cher de construire un hôtel de ville modeste qui pourrait être agrandi plus tard que de réparer l'actuel.

La requête de Pointe-aux-Trembles a donc été rejetée et le président a suggéré au maire Langelier de faire adopter une motion par son conseil pour faire préparer les plans d'un nouvel hôtel de ville.

La Commission a rejeté aussi une résolution du conseil municipal de ville St-Michel octroyant une somme de \$500, à l'Institut Bruchési pour le dépistage de la tuberculose pulmonaire. Les commissaires ont déclaré que le principe avait déjà été posé et qu'il était admis que la lutte à la tuberculose était du ressort provincial.

Une autre résolution du conseil de ville St-Michel a été renvoyée au comité exécutif de Montréal. Par cette résolution, le conseil demandait la permission de rétenir les services de M. Jean Lacoste, directeur du service de la circulation à Montréal, pour trouver une solution au problème de la circulation à l'intersection du boulevard Shaughnessy et de la rue Jean-Talon.

M. Desmarais a demandé que cette demande soit d'abord renvoyée à l'administration montréalaise. "Nous voulons coopérer, dit-il, mais il est arrivé qu'un de nos directeurs de services a ainsi travaillé pour une autre municipalité et qu'il a été payé pour ses services, sans le consentement du comité exécutif. Cela a créé une situation hors de contrôle. Il est donc normal qu'une telle demande passe d'abord par l'administration montréalaise. Si celle-ci y donne son consentement, alors la Commission métropolitaine pourra donner l'autorisation".

Par contre, la Commission a autorisé ville St-Michel à rétenir les services d'un architecte pour la préparation des plans et devis nécessaires à la construction d'une nouvelle bâtisse, sur le site de l'hôtel de ville actuel. Cet édifice abritera le service de la police et des incendies.

A Ville St-Michel

Une carrière se soumet

La campagne entreprise par le conseil municipal de ville St-Michel, sous la direction de son maire, M. André Gillet, pour enrayer la poussière provenant des carrières de cette municipalité, commence à porter des fruits.

(Suite de la page 3)

Le 3 janvier 1957, M. Alex Ross, vice-président de la Ligue, présentait au Conseil Municipal, lors de la tenue d'une assemblée régulière de ce Conseil, une lettre qui, non seulement engageait la responsabilité de la Ligue des Propriétaires, mais en plus appuyait une requête, signée par environ 400 personnes, laquelle requête demandait d'une part, la démission officielle de M. Roger L. Valade, et d'autre part, l'acceptation de cette démission par le Conseil Municipal.

Or, les deux étaient présentes sous de fausses représentations, puisque d'une part, le bureau de direction de la Ligue, n'avait en aucun cas, autorisé la sollicitation de signatures en vue de demander la démission de M. Valade, et que d'autre part, ce même bureau de direction, n'avait en aucun temps, investi M. Alex Ross, de la responsabilité de représenter la Ligue des Propriétaires dans cette affaire.

Bien plus, lors d'une réunion de l'Exécutif de la Ligue, réunie le 19 janvier 1957, au domicile du président de la Ligue, j'ai violemment dénoncé cet état de fait, et j'ai demandé à M. Alex Ross qu'il veuille bien nous expliquer son geste. Celui-ci, appuyé par M. J.-H. Bussières, président, a élucidé ma question. Voyant cela, je présentais aux membres de l'exécutif une motion, qui disait ceci:

"Il est proposé qu'une lettre soit adressée à l'Hôtel de Ville de la Cité, pour révoquer la lettre du 3 janvier 1957, qui accompagnait la requête, et signée par M. Ross, au nom de la Ligue des Propriétaires de la Cité de Jacques-Cartier. Le tout devant être approuvé par l'Assemblée générale du 20 janvier 1957."

Cette motion fut secondée par M. Sawyer, et approuvée à l'unanimité des directeurs présents. Seuls, le président et le vice-président de la Ligue, jugèrent bon de voter contre.

Et nous en arrivons à l'Assemblée du 20 janvier 1957. Pour bien nous mettre dans l'ambiance de cette réunion, il faut savoir que deux groupes étaient présents à l'Assemblée: l'un, le moins nombreux, honnête et non préparé à la suite des événements qui allaient survenir au cours de cette assemblée, et l'autre, fort bien préparé et dirigé en sous-main, par des hommes dont on pouvait suspecter leur bonne foi. Tout laisse prévoir qu'il y avait collision entre trois têtes dirigeantes de la Ligue et ce dernier groupe. Ce qui éclaircit d'un jour nouveau, la présentation de la requête, la lettre de M. Ross et la cascade d'irrégularités commises ce jour.

Au cours de cette assemblée, j'ai demandé à plusieurs reprises que le président veuille bien prendre le vote sur la résolution présentée et appuyée par l'exécutif de la Ligue. Ce qui fut fait après forces discussions.

Or fait étrange à remarquer, l'obstruction des bons éléments fut tellement bien organisée, que seulement les membres du deuxième groupe purent voter. Et pourtant, parmi ceux-ci, il se trouvait des personnes qui n'avaient pas le droit de vote, étant donné qu'elles n'étaient pas propriétaires dans la Cité. M. J.-H. Bussières, qui agissait comme président de l'Assemblée accepta, en toute connaissance de cause, ce vote.

Voyant qu'une forte opposition se faisait jour contre moi, je préférai donner sur place, ma démission. Aussitôt, on fit élire M. Paul Dufault comme directeur de la Ligue. Autre irrégularité, puisque je n'avais pas encore donné ma démission par écrit, et que de ce fait, je trouvais toujours un très bon souvenir.

Avant de vous quitter, il me reste un souhait à faire à la Ligue des Propriétaires de Jacques-Cartier. Je souhaite que celle-ci redevenue ce qu'elle était auparavant, que notamment elle reste libre de toute attache politique, et qu'elle n'ait en son sein que des intérêts des propriétaires et des contribuables de la Cité.

Pour terminer, j'ai conscience d'avoir apporté à la Ligue des Propriétaires, le meilleur de moi-même, ainsi qu'une collaboration constante et un dévouement hors de tout doute. M'en tenant après que la Ligue s'engageant, par l'entremise de quelques têtes dirigeantes, dans une mauvaise voie, laquelle dessert les véritables intérêts des propriétaires et des contribuables de la Cité, j'ai essayé, avec mes faibles moyens, de m'opposer à cette manière d'être, qui entre en conflit avec les buts que s'était assignés notre Ligue.

Veillez agréer, M. le président et MM. les directeurs, mes sincères salutations.

Germain BERTRAND (A SUIVRE)

Jean TAINT

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Tel. Marquette 2371

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
Raymond-A. Robit et
Alfred Bastien
1510, rue Drummond,
MONTREAL

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
écrite à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
44, rue St-Jacques, 1er étage
Tel. BE. 3491 R.-Y. Armand

Entrepreneur électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
R.A. 1-9630
6305, 25ème ave., Rosemont

FLEURISTE

The Flower
FLEURISTES
Fondé 1851
MONTREAL
St-Catherine et Guy, Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal — PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges RE 8-1125

MEDECINS

Dr. Maxime Brisebois
Académie médicale - Rayons X
L.G.M.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h. à midi; 2, 4, 6, 7 & 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.
L.A. 5-5252 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, artères, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, crampes, rhumatisme, obésité.
151 ouest Sherbrooke - HA. 6756

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL

Des cigarettes en cadeau au PERSONNEL MILITAIRE CANADIEN AU MOYEN-ORIENT...

DES **Player's** ET D'AUTRES MARQUES IMPERIAL TOBACCO PEUVENT ÊTRE ENVOYÉES AUX TROUPES CANADIENNES DE LA FORCE D'URGENCE DES NATIONS UNIES

\$1.60 envoie 400
Player's
Sweet Caporal, Matinée, Viceroy ou Winchster
Ce prix comprend les frais de poste.
Postez la commande et la remise à:
IMPERIAL TOBACCO CO.
C.P. 6500, Montréal

CHEZ EATON JEUDI

Pneus BULLDOG

"première ligne" — seulement chez EATON

20% DE RABAIS sur les prix réguliers!

Type standard ou sans chambre à air au choix! Pas de pneus d'échange nécessaire pour profiter de cette vente extraordinaire!

PRIX DE L'OFFRE-SENSATION EATON

PNEUS "STANDARD"

Pneu basse pression	Pneu basse pression	Pneu basse pression
670/15	760/15	760/15
Rég. 17.95	Rég. 20.50	Rég. 22.95
14.35 chacun	19.95 chacun	21.55 chacun

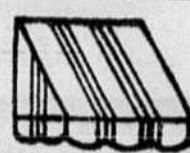
PNEUS SANS CHAMBRE A AIR

Pneu basse pression	Pneu basse pression	Pneu basse pression
610/15	710/15	760/15
Rég. 22.95	Rég. 24.25	Rég. 26.95
18.35 chacun	19.95 chacun	21.55 chacun

PAS DE VERSEMENT COMPANT sur achats par Plan Budgétaire La taxe est payable à l'achat

SIGNEZ PL. 9211 — demandez le Service des Commandes.

T. EATON CO. OF MONTREAL



Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté

ACHETEZ-LES DE



LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI 9 MAI 1957

Cie d'Auvents des MARCHANDS

Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin

UN 6-6855 — 24 est, rue St-Paul



UN PROBLEME LEGISLATIF

La définition des limites des pouvoirs des forces syndicales

Me L.-P. Pigeon indique la rançon de l'expansion du syndicalisme

QUEBEC. — L'expansion et l'uniformisation des forces syndicales posent aujourd'hui le problème de la définition des limites du pouvoir économique découlant de la liberté de coalition ouvrière, a déclaré Me Louis-Philippe Pigeon, au congrès des relations ouvrières.

Le grand problème législatif non résolu est celui de la définition des limites du pouvoir de l'association ouvrière.

«Je sais, a-t-il dit, qu'il s'agit d'un point extrêmement délicat et que de nombreux chefs ouvriers soutiennent la doctrine du droit de grève absolu. Mais cette doctrine ne résiste pas à l'examen impartial», a déclaré Me Pigeon aux 300 délégués au congrès.

L'une des questions les plus importantes dont nos tribunaux sont actuellement saisis, a dit Me Pigeon, est celle de la retenue syndicale obligatoire. Il y a présentement un litige devant notre Cour d'appel et un autre devant la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse. Dans les deux cas, la question essentielle est la suivante: jusqu'où la coalition syndicale peut-elle aller dans la voie de la contrainte économique pour obliger chaque membre du groupe ouvrier à verser une partie de ses gains au fonds commun servant à l'action syndicale?

Parallèle établi

En elle-même à poursuivre Me Pigeon, la coalition syndicale n'est pas sans analogie avec la coalition patronale. De façon générale, le problème de la limitation du pouvoir de la coalition ouvrière reste non résolu.

Au sein de la société civile, où si l'on veut, dans le domaine de la liberté absolue, la bombe à hydrogène ne nous fait que trop nettement percevoir qu'il ne peut pas davantage exister de liberté absolue même entre États et que la doctrine de la souveraineté absolue, enchassée dans le veto au Conseil de sécurité, est une erreur manifeste. A la vérité, l'on peut affirmer sans crainte de se tromper qu'il n'existe pas de droit absolu.

Le code civil, en dépit de son inspiration libérale, le reconnaît pleinement. Il ne définit pas la propriété comme un droit absolu mais bien comme le droit de jouir et de disposer des choses «de la manière la plus absolue», ce qui suffirait à impliquer l'existence de restrictions.

L'Etat

La coalition ouvrière à l'échelle nationale, a ajouté Me Pigeon, implique une puissance économique tout aussi formidable que celle de la coalition de capital. L'Etat ne peut pas rester indifférent au problème qui en découle et il faudra qu'on arrive à le résoudre autrement que par des interventions arbitraires, sans cependant porter atteinte aux libertés fondamentales si chèrement conquises par le mouvement syndical.

Ce problème n'a pas échappé aux rédacteurs de la loi américaine Taft-Hartley. Sur la question de l'atelier syndical, ils ont formulé certaines règles, tout en laissant aux États le pouvoir d'apporter des modifications. Pour le reste, en face de la difficulté d'apporter une solution, ils n'ont pas trouvé mieux qu'une disposition destinée à donner au gouvernement le temps de rechercher un expédient dans le cas de difficultés majeures.

Au Canada, a dit Me Pigeon sur le plan fédéral, nous n'avons pas encore trouvé une solution. En face d'une première grève des chemins de fer, l'on a imposé l'ar-

Les limites du droit

On ne peut supposer que l'on en restera indéfiniment au régime actuel de l'arbitrage. Il faut nécessairement, dans un régime démocratique, que l'on en vienne à définir concrètement les limites du droit de coalition ouvrière, tout comme l'on a défini les limites des autres droits.

La liberté démocratique ne peut exister sans restrictions parce que

Les syndicats, instruments de culture

QUEBEC. — Le travail organisé doit devenir un instrument de développement culturel pour empêcher les ouvriers de tomber sous l'esclavage de la puissance économique, a déclaré mardi soir l'abbé Gérard Dion.

Parlant au dîner de clôture de la 12e conférence annuelle des relations industrielles, organisée par l'Université Laval, l'abbé Dion a dit que le travail organisé doit favoriser une culture des travailleurs respectant toutes les valeurs humaines.

La productivité accrue permet maintenant à un homme de produire près de quatre fois plus d'un travailleur d'un autre temps qu'il le faisait autrefois en un semaine de 70 heures.

LES LOISIRS

L'augmentation des loisirs, résultant des techniques améliorées de fabrication plutôt que de la paresse personnelle, pose un problème. Le travailleur qui ne se sent plus maître de son emploi impersonnel et monotone peut également se sentir incapable d'organiser ses loisirs.

Parce que la dignité de son travail a souffert, les loisirs d'un homme peuvent souffrir également, l'attirant dans des plaisirs vulgaires plutôt que vers le développement spirituel et culturel.

Le mouvement ouvrier n'a pas modifié son objectif premier qui est l'avancement économique — et devant la dégradation de la dignité humaine il est essentiel qu'il le fasse, a dit l'abbé Dion.

«Ce n'est pas une critique du mouvement ouvrier. En améliorant les standards de vie, il fournit la possibilité de la libération spirituelle.»

NOUVELLES JUDICIAIRES

La liberté passe bien avant le portefeuille

«C'est beaucoup plus important, a-t-il dit, que la responsabilité de la liberté d'un individu tandis qu'à la Cour supérieure il ne s'agit que d'un portefeuille.» C'est ce que déclarait hier le juge Armand Cloutier à un avocat qui au moment où le juge voulait ajourner une cause au lendemain avait demandé qu'elle soit reportée au moins au surindemain car il avait une cause à plaider en Cour supérieure.

Cet incident s'est produit au cours du procès de M. Michel Yvon, jeune homme de 20 ans, qui est accusé d'avoir pénétré par effraction dans le restaurant Rialto de Fort Chambly et d'y avoir volé l'argent de la caisse et de deux machines à boules, en tout \$65.

Toute la preuve de la Couronne repose sur le fait que les empreintes digitales de l'accusé ont été relevées sur une des boîtes des machines, à boules ou les cinq sous vont s'accumuler.

C'est durant la preuve sur les empreintes digitales qu'est survenue la remarque du juge Cloutier sur l'importance relative du portefeuille et de la liberté.

Manquant à la Couronne certains éléments pour pousser plus avant cette preuve et le juge se voyait forcé de remettre l'audience. Cependant, l'avocat de la défense, Me P. Lévesque, et celui de la Couronne Me J.-P. Cardinal finissent par s'entendre, les empreintes furent admises sans plus de discussions et le procès put suivre son cours.

En défense Me Lévesque fit témoigner son client qui vint déclarer à la Cour qu'il avait déjà à plusieurs reprises, avant le vol, eu l'occasion de toucher cette boîte lorsque le représentant de la compagnie Laniel Amusement venait en recueillir le contenu. Ce représentant est cependant venu dire et contre-preuve qu'il n'avait jamais vu l'accusé toucher la boîte mais il n'a pas nié qu'il était possible qu'il l'ait touchée.

Résumant l'affaire à la fin de l'enquête le juge a dit que tout se résumait pour lui à savoir si cette version de l'accusé qui prétend avoir déjà touché la boîte était un doute raisonnable sur la preuve de la Couronne.

Le juge s'est alors adressé à l'avocat de la Couronne et lui a demandé: Si vous étiez juge Me Cardinal quel jugement rendriez-vous?

— Je l'acquitterais, de répondre Me Cardinal d'un air mi-souriant mi-bourru, mais avec conviction.

Le juge a ensuite décidé de reporter son jugement à vendredi prochain.

Le sort de l'orphelin

Van Groff n'est pas encore réglé

M. Léon Talerman, père de Mme Aida Van Groff qui au début d'avril mourut assassinée par son mari lequel se suicida quelques jours plus tard à la prison de Bordeaux, a subi hier son enquête préliminaire devant le juge Guibault sous une accusation d'enlèvement. M. Talerman est accusé de garder sans droit l'enfant de M. et Mme Van Groff depuis la fin d'avril.

M. Talerman Van Groff frère du père de l'enfant et plaignant dans cette affaire, s'est venu tout exprès de Long Island New-York pour raconter à la Cour que d'une part la famille Van Groff ne pouvait obtenir que M. Talerman lui remette la garde de l'enfant en conformité d'un jugement de la Cour supérieure qui avait confié cet enfant à sa grand-mère paternelle, et que d'autre part il avait en sa possession l'expression des dernières volontés de son frère qui lui demandait «comme une dernière faveur» d'avoir soin de son enfant après sa mort. Au début de son témoignage, M. Van Groff a eu un moment la voix émue par les sanglots et il a dû s'asseoir pour terminer sa déposition.

Quand M. Van Groff eut terminé sa preuve en produisant une copie photostatique de la lettre de son frère lui confiant le pauvre orphelin, l'avocat de M. Talerman, Me Abraham Cohen a demandé au témoin s'il voulait avoir l'enfant.

Ce sont: le Dr René Laporte, le Dr J.-A. Renaud, le Dr L.-Z. Gauthier, Me Hervé Roch, M. J.-G. Caron, l'P., le Dr I. Côté et le notaire Albert Terrault. Egalement, le R. P. L. Desjardins, s.j., soixantenaire.

L'Association honoraire, hier, d'une façon particulière sept de ses membres qui fêtent le 50e anniversaire de leur sortie de rhétorique du collège Ste-Marie.

—Non a répondu M. Van Groff mais je voudrais que la Cour prenne une décision en ce qui concerne le droit de la famille Van Groff de le garder.

Le juge a alors fixé l'examen volontaire au 28 mai.

Le rouge n'est pas toujours dangereux!

On en apprend à tous les jours. Sans doute bien peu de gens savent la signification du numéro en rouge que l'on peut voir sur le timbre des paquets de cigarettes.

Au cours du procès de M. Henri Charest qui est accusé du vol de quelques paquets de cigarettes et d'une somme d'argent le tout pour un montant de \$6., le procureur de la poursuite avait fait grand état du fait que sur les timbres des 2 paquets qui avaient été saisis sur la personne de l'accusé on trouvait le même numéro 380 que sur l'enveloppe d'où on prétendait que ces cigarettes avaient été volées.

Pour répondre à cet argument impressionnant Me Elliott fit venir dans la boîte aux témoins M. Normand J. Flynn, assistant-directeur du département des ventes de l'Imperial Tobacco, M. Flynn a expliqué que ces numéros rouges étaient un signe de reconnaissance pour la compagnie, ils lui permettent de savoir à quelle époque tel paquet de cigarette a été emballé.

Le même numéro sert environ pour quinze jours et il y a des millions de paquets qui le portent. Cette explication a évidemment réduit considérablement la force de cette preuve de la Couronne.

L'honorable juge Gérard Almond prononcera son jugement vendredi.

Rejet d'une preuve de voirie

L'hon. juge Omer Légarand a décidé hier de ne pas admettre la déclaration faite à la police par M. James McPherson, policier de St-Lambert dont le procès pour une accusation d'effraction et de vol a commencé au mois d'avril dernier.

L'audition de la preuve sur cette déclaration avait eu lieu à la fin du mois d'avril et le juge avait remis son jugement à hier. Le juge Légarand, après avoir rendu sa décision demandant à Me Jean Allaire qui représente M. McPherson s'il avait une défense à offrir, l'avocat a répondu qu'il voulait faire une motion de non-lieu appuyée de notes écrites. Le juge a alors remis l'affaire au 16 mai.

10e anniversaire du Service social St-Pierre-Apôtre

Le Service social St-Pierre-Apôtre de Montréal célèbre cette année le 10e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, hier après-midi, Son Eminence le cardinal P.-E. Léger a bien voulu se rendre aux locaux de ce mouvement et adresser la parole aux directeurs et responsables de cet organisme bénévole.

«La charité n'est pas uniquement des paroles et des sentiments, a dit l'archevêque de Montréal. Si l'Eglise administre les sacrements et distribue la grâce, il demeure quand même que la sainteté suppose un minimum de santé et de bien-être. Et c'est ici que le Service social trouve sa place.»

«Le Service social n'est pas une organisation de distribution de vieux vêtements, a ajouté le cardinal. Il est un service, c'est-à-dire une école sociale, un carrefour pour dépanner les gens par un bon conseil, une démarche pour un emploi... Son Eminence a comparé les organisations de charité gigantesques, nationales ou internationales, ou locales, au Service social qui est le micro et l'atmosphère et les petites organisations paroissiales et régionales où les méthodes d'approche se situent sur le plan individuel, à base de compréhension et d'attention personnelle.

Le Service social St-Pierre-Apôtre n'est ni un hôpital, ni un hospice, ni un orphelinat, mais un peu de tout cela à la fois. C'est un foyer d'urgence.

On y trouve de tout. Un vestiaire, malheureusement bien insuffisant, pour vêtir dans la mesure du possible ceux qui en sont dans le besoin. Une réserve de vivres non-perissables que l'on distribue avec discrétion, mais avec abondance, en attendant que l'on oriente ces cas vers les organismes de secours réguliers. Ces derniers ne sont pas exclusifs, mais on ne peut pas leur faire confiance pour un service d'orientation qui, sans prendre la place des organismes officiels et des œuvres privées, guide, renseigne ceux qui n'ont pas la possibilité d'entrer en contact avec les bureaux créés uniquement à cette fin.

De ce service d'orientation dépend un service de consultation médicale gratuit et un service de consultation juridique également gratuit.

C'est donc dire que le Service social St-Pierre-Apôtre n'est pas inactif. A preuve, les statistiques de ses dossiers. Plus de 4000 visites. Quelque 2500 traitements aux malades, y compris injections et pansements. Un bon nombre de placements et d'emplois trouvés. Et mille autres activités qui ont également produit leurs fruits.

Le mouvement est actuellement dirigé par une Religieuse licenciée en Service social, assistée de 5 Religieuses de la Providence, gardes-malades diplômées et d'autres personnes anonymes qui ne mesurent pas non plus leur charité.



M. Pierre DANIEL, à gauche, vice-président de l'Organisation mondiale de l'hydro-électricité et président du Laboratoire hydro-électrique du groupe Neyrpic, en France, est présentement à Montréal. Il est ici en compagnie de Jean THIERRY, gérant général du laboratoire hydraulique de Ville LaSalle et de Gaston SAUVAGE de Saint-Marc, directeur adjoint des laboratoires de Grenoble. On sait que les immenses maquettes de la canalisation du Saint-Laurent ont été construites à Grenoble. Revenant d'un voyage à San-Francisco, où il a assisté à un congrès international d'irrigation, M. Daniel, qui vient au Canada pour la 17ème fois, profitera de son séjour au Québec pour visiter les travaux de la Voie maritime du Saint-Laurent, les grandes centrales de l'Hydro-Québec et plusieurs autres établissements connexes à l'industrie hydro-électrique. (Photo Pacifique Canadien)

L'histoire électorale de Jacques-Cartier (Suite)

Les raisons de la démission du conseiller municipal R. Valade

On sait que Jacques-Cartier est placée sous la tutelle de la Commission municipale de Québec; cette mesure a été prise à la suite d'une mauvaise administration persistante qui réussit en quelques années à accumuler un déficit record de quelque \$12 millions. La Commission a droit de regard sur toutes les décisions prises au conseil municipal pour autant qu'elles soient d'une certaine importance.

Il faut comprendre par là que le maire et son conseil municipal à toute latitude, dans le cadre même des décisions acceptées par la Commission municipale, pour accorder tel ou tel contrat à tel ou tel ami entrepreneur, surtout si les travaux sont de petites envergures. Il est alors d'autant plus facile de se livrer à un partage discrétionnaire que le conseil municipal est enclavé à la malhonorable et à des ruses qu'il ne mérite en aucun cas.

Dans un autre domaine, un contrôle efficace du conseil municipal assure un contrôle tout aussi efficace de la police locale qui sous entente une certaine tolérance et des abus sur le plan de la moralité. Il est également facile à une administration véreuse d'arranger des contraventions imposées aux automobilistes. Un conseil municipal qui vise à s'enrichir aux dépens des contribuables peut alors exercer une véritable dictature à l'égard des meilleurs citoyens et à faire d'une ville le repaire de la pègre.

On comprend alors pourquoi l'élection d'un échevin en remplacement de M. Nobert, démissionnaire, revêtait une importance si considérable pour le groupe de M. Remillard. Si M. Roger Valade était élu le groupe d'«alliance» Remillard n'obtenait qu'une majorité instable dépendant du vote de M. M. White. Dans le cas contraire, c'est-à-dire avec l'élection de M. J.-A. Minville, le groupe était assuré d'une majorité régulière au conseil municipal et de toute la latitude voulue pour agir à sa guise à Jacques-Cartier.

Appuyé par la Ligue des propriétaires et malgré les manœuvres de M. Minville et de son organisateur, Léo-Aldo Remillard, M. Roger Valade fut élu échevin du quartier n° 4. C'était un coup dur porté au prestige d'une bande de fiers-à-bras et une magnifique exemple de ce que peuvent faire des citoyens pleinement conscients de leur devoir civique et du sens démocratique d'un vote populaire.

Léo-Aldo Remillard promit, comme bien l'en pense, de se venger à la première occasion, qui

ne tarda d'ailleurs pas à se présenter.

Un éditorial paru dans le Courrier du Sud, hebdomadaire de la rive sud, proposait fort judicieusement un système de rotation pour les élections municipales, en d'autres termes, il se disait en faveur d'une élection partielle chaque année, dans un cycle de trois ans. C'est ainsi que cette année deux échevins auraient été élus: l'un prochain deux autres et en 1959, le maire et les deux derniers échevins. Le maire Lord devait donc encore rester au conseil municipal deux années supplémentaires.

La Ligue des propriétaires se montra en faveur de cette proposition, et avec elle trois échevins C. Bouffard, M. White et le nouvel échevin du quartier n° 4, M. Roger Valade.

Si l'on veut comprendre la violence des attaques de Léo-Aldo Remillard et de ses hommes contre la personne de ces échevins et plus particulièrement de M. Roger Valade, il faut penser que Remillard avait déjà dans l'esprit de se présenter à la mairie. Si un tel système de rotation avait été accepté, il aurait dû attendre plusieurs années avant de pouvoir présenter comme candidat à la mairie, chose que ni lui ni ses amis ne pouvaient admettre. Le Racket et la «Piastre» ont des exigences que rien ne doit arrêter.

D'autre part, Léo-Aldo Remillard, toujours en prévision de la mairie, voulait avoir un pied dans la place et se faire élire échevin du quartier n° 4. Chose qu'il réussit parfaitement par la suite après une élection une fois de plus truquée. Nous reparlerons d'ailleurs de cette élection.

Raid contre trois échevins

Alexandre Ross, alors vice-président de la Ligue des propriétaires de Jacques-Cartier et connu pour être un homme à la solde de Léo-Aldo Remillard, fit immédiatement partir son «cheval» de l'attitude de la Ligue et de celle des trois échevins en question.

La réaction ne fut pas longue à venir puisque le lendemain soir, c'est-à-dire le 5 novembre dernier, alors que les conseillers municipaux siégeaient en comité, trois raids furent organisés contre les demeures des trois échevins qui s'étaient montrés en faveur du système rotatoire proposé par le Courrier du Sud.

Le plus violent et le plus odieux porta contre la maison de M. Roger Valade, durant son absence ne l'oublions pas, et alors que seule sa femme et sa fille enceinte de plusieurs mois s'y trouvaient.

Parmi les vendanges démolitionnistes qui saccagèrent la propriété de M. Valade, on reconnaissait les fiers-à-bras de Léo-Aldo Remillard avec à leur tête Lucien Guay, André Delisle, fils de l'ancien ministre sans portefeuille dans l'ancien gouvernement Du-

plessis, Kid Girard, serveur à la Taverne du Seven Seas à Jacques-Cartier, Gaby Ferland, Tazan, Plante, Ti-Louis Desrosiers, etc.

Il n'est pas nécessaire de revenir une fois de plus sur cette affaire pénible, mais remarquons seulement l'acharnement tout particulier porté contre Roger Valade. La raison en était bien simple. La maison était d'une santé délicate et sa fille, enceinte, sujette à des crises de dépression nerveuse. Les bandits à la charge de Léo-Aldo Remillard avaient beau jeu. Le plus étonnant, encore est le peu de confiance que l'on pouvait faire à la police, vendue honteusement à ce familier des cours de justice qu'est Remillard. On en a eu un exemple à la dernière réunion de la Ligue de Vigilance de Jacques-Cartier, tenue dimanche dernier; quand M. Chamberland, candidat à la mairie, prit la parole certains individus l'insultèrent et s'employèrent à boycotter la réunion, sans succès d'ailleurs. A un certain moment le président de la Ligue demanda aux deux constables en faction de bien vouloir expulser un auditeur par trop mal élevé et bruyant. Après s'être concertés nos deux policiers, dignes représentants de l'ordre, ont préféré quitter la salle: l'homme qu'ils devaient expulser n'était autre qu'André Delisle, Lieutenant de Remillard.

Ayant un choix à faire entre sa charge publique et la sécurité des siens, M. Roger Valade préféra remettre sa démission. Elle fut d'abord refusée par la Commission municipale de Québec mais à la suite de manœuvres frauduleuses de la part du vice-président de la Ligue des propriétaires, M. Alex Ross, fut finalement acceptée. Ce fut en effet sous de fausses représentations qu'une requête demandant la démission de M. Valade et siignée par la Ligue fut déposée au conseil municipal. Là encore, les combines de Léo-Aldo Remillard étaient flagrantes dans cette affaire.

Mais voici le texte d'une lettre de M. Germain Bertrand, commissaire d'école qui préféra démissionner de la Ligue des propriétaires ou il occupait le poste de directeur, en signe de protestation contre une telle requête:

M. J. H. Bussières, 1326, rue Green, Cité Jacques-Cartier, P.Q.

Monsieur le Président, Messieurs les Directeurs, Pour donner suite à ma démission, donnée verbalement, lors de l'assemblée régulière de la Ligue des Propriétaires de Jacques-Cartier, assemblée tenue le dimanche 20 janvier 1957 à l'école Saint-Jean-Vianney, j'ai l'honneur, par la présente, de vous la confirmer par écrit.

Pour que ce geste soit bien compris de tous, je me dois de revenir en arrière, et de ce fait, je me dois de rappeler les événements qui sont survenus depuis la démission offerte par l'échevin du quartier n° 4, M. Roger L. Valade. Comme vous le savez, cette démission donnée le 6 novembre 1956, après de multiples pressions faites envers la personne, la famille et les biens de M. Roger L. Valade, fut refusée par le Conseil Municipal. Peu de temps après, M. Roger L. Valade, retirait sa démission, mais il n'assistait plus aux réunions du Conseil. Et ceci nous amène aux événements concernant essentiellement la Ligue des Propriétaires.

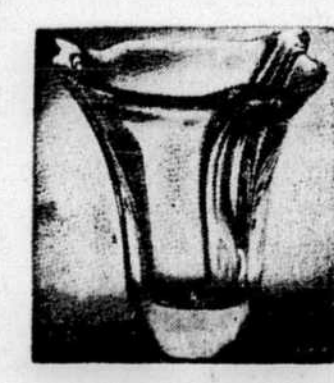
(Suite à la page 39)

Pour un drapeau distinctif

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de concert avec de nombreux autres organismes et institutions du pays, réclame depuis plusieurs années un drapeau distinctif pour le Canada. Cette question a de nouveau fait le sujet d'un long débat au récent congrès général de notre société nationale et voici le texte d'une résolution officielle que vient d'adopter son conseil général à ce sujet: «A plusieurs reprises, ces dernières années surtout, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a réclamer du gouvernement fédéral l'adoption d'un drapeau

qui soit le symbole de l'histoire et de la composition du pays. Le conseil général de la Société, appuyé par tous les délégués de ses sections professionnelles, régionales et paroissiales, lors de son récent congrès général tenu à l'Université de Montréal, réclame de nouveau, et avec instance, des autorités fédérales qu'elles hâtent le travail du Comité du drapeau et approuvent l'adoption d'un drapeau distinctif qui rappelle les origines bi-ethniques ainsi que le caractère bi-culturel et fédéral de l'Etat canadien».

Pour la Fête des Mères



Cristal de France

- DAUM
- BACCARAT
- LALIQUE

au Petit Versailles

«Le Centre du Cristal de France»
930 est, STE-CATHERINE PL. 8219

Vote de grève à la Chrysler

DETROIT (PA) — Un vote de grève qui pourrait fermer les usines Chrysler à travers les États-Unis doit être tenu aujourd'hui par les ouvriers unis de l'automobile aux usines de moulage de la compagnie dans la région de Detroit. Les 23.000 membres du local 212 sont appelés à décider s'ils démissionneront au bureau international du syndicat l'autorisation de faire la grève en rapport avec une dispute qui porte sur «la protection de la sécurité de l'emploi». Le scrutin ne sera pas terminé avant demain.

Un porte-parole de la compagnie a dit qu'une grève, si elle est autorisée et exécutée, formerait en quelques jours la plupart des usines de la compagnie, touchant quelque 95.000 ouvriers payés à l'heure.

La Chrysler emploie 105.000 ouvriers payés à l'heure aux États-Unis, dont 85.000 dans la région de Detroit. En tout, la compagnie compte environ 140.000 employés. Une grève en ce moment frapperait la compagnie à une période cruciale. La Chrysler rapporte présentement des ventes et des profits sans précédent dans une lutte pour régagner une plus grande part du marché de l'automobile, avec de nouveaux modèles radicalement

Le fond du litige porte sur les droits de permutations d'emploi pour les ouvriers salariés à la nouvelle usine Chrysler de Twinsburg, Ohio. La compagnie prétend qu'elle s'est déjà entendue avec le syndi-

cat international en vue de fournir des emplois à Twinsburg pour tout ouvrier de production de Detroit qui serait déplacé.

Les officiers du local 212 demandent une entente écrite protégeant les salariés. La compagnie dit que les salariés ne seraient pas touchés par le déménagement des opérations à Twinsburg; mais s'ils le sont, la compagnie est prête à le négocier.

Depuis deux semaines, la controverse a causé de la friction au niveau local, ce qui a déclenché une série de renvois et de suspensions disciplinaires et de grèves non autorisées par les ouvriers.

LE DEVOIR. MONTREAL. JEUDI 9 MAI 1957

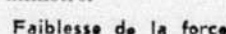
L'Ontario augmente encore son avance

Pierre VIGEANT

Macmillan à Mollet: "J'ai l'impression qu'on tourne en rond."

Mise au point du Barreau

(2) Egalement originaux de Sait: le généralissime extrémiste du "Baath", Abdallah Rikawi, le général Rikawi et le général Nouri al-Kadumi, qui est le fils de Nouridine, ex-famille du ministre Nouridine.



naires, électrisés par la révolution nassérienne. Partout le pays pénètrent les émis-

(2) Éléments originaires de Salt: le leader extrémiste du "Baath", Abdallah Rimawi, le général Rimawi et — bien que sa famille soit de Nablous — l'ancien

Le Devoir est le journal
pour nous renseigner à fond

moi, c'est déjà fait.
né à La Presse depuis
gtemps, je l'abandonne
nt, justement parce qu'
al persiste à parler d'
Elizabeth. En échange,
labonne au Devoir. Et j'
aucoup, car, en ce si-
tisse, de radio et de t-
Le Devoir est le journa-
nous renseigner à fon-

LA FEMME au foyer et dans le monde

LA FEMME AILLEURS

Coutume antique de l'achat des fiancées: tradition importante

Etudes de l'ONU, opinions des missionnaires et projets de modifications.

NEW-YORK (PC) — En certaines parties du monde, on achète encore une femme avec trois vaches et un taureau, ou encore 40 porcs, ou un mandat-poste.

Cette pratique est encore courante en Afrique, dans certaines parties de l'Inde, en Malaisie, en Nouvelle-Guinée et dans la région du Golfe Persique.

Mais d'après un rapport sur le prix des épouses, compilé par le secrétaire général des Nations unies pour la Commission de l'ONU sur le statut de la femme, l'inflation, le mercantilisme et d'autres abus s'infiltreraient dans la vieille tradition.

Celle-ci inquiète depuis longtemps la commission de 18 membres qui s'est réunie récemment à New-York pour une conférence de trois semaines. Le Canada, qui ne fait pas encore partie de la Commission, a posé sa candidature pour l'année prochaine.

Vieille tradition

La Commission fondée en 1946 par le Conseil économique et social de l'ONU travaille à l'obtention des droits fondamentaux de la femme dans tous les pays du monde.

Mais le sujet de l'achat des épouses est très complexe.

Le rapport du secrétaire général souligne que cette coutume ne doit pas être "interprétée nécessairement comme une pratique mercantile de vente et d'achat".

Le prix de l'épouse consacré habituellement la légalité du mariage. Il lie entre elles des familles entières parce que les paiements sont habituellement négociés par les familles et non par des individus.

Cependant, dans certaines régions, l'influence moderne, et particulièrement la pratique des paiements en argent, ont contribué à augmenter le prix des épouses.

"L'aspect positif, plus d'importance et beaucoup des raisons traditionnelles de convenance sont abandonnées", souligne l'auteur du rapport.

Marchandage

A la suite d'études effectuées dans certains districts africains, on a constaté que l'avidité des parents, la vanité des maris et la fierté des femmes ont transformé cette coutume en une pratique de marchandage et de spéculation qui fait grimper les taux de façon exorbitante.

La plupart des administrations de ces pays ne semblent pas disposées à interdire ce mode de mariage. Aucune mesure n'a été prise pour l'abolir.

Certains missionnaires qui s'opposaient autrefois à l'achat des épouses le favorisent maintenant, parce qu'ils sont d'avis que cette coutume joue un rôle important et qu'il vaudrait mieux la contrôler et l'adapter que de l'abolir.

Changements désirés

D'après le rapport, en certaines régions, on voudrait apporter certains changements à la coutume: contrôle des prix des épouses, et en certains cas, l'assurance que l'achat de l'épouse n'influencerait pas le consentement de l'épouse au mariage et n'entraverait pas sa liberté après.

L'enregistrement des mariages forcés ou librement consentis a été suggéré comme moyen de diminuer l'importance traditionnelle accordée à l'achat des femmes. L'enregistrement pourrait rempla-

cer les paiements comme preuve de la légalité du mariage.

Les représentants de la Commission ont affirmé qu'à l'heure actuelle, la Commission s'emploierait probablement à atténuer les pratiques et les abus connus dans le cadre de cette tradition.

Le recrutement des travailleurs sociaux

La présidente du Comité du Conseil canadien du Bien-être, Mme Ross Kerr parle du trop petit nombre de gradués dans les écoles de service social.

Le Canada aura la visite, la semaine prochaine, d'un éminent personnage des Etats-Unis: le Dr Ernest F. Witte, directeur général du Council on Social Work Education de New-York. Le Dr Witte donnera une conférence à Ottawa le 15 mai prochain, lors du banquet de clôture de l'assemblée annuelle et de la conférence du Conseil canadien du Bien-être, du 13 au 15 mai.

Le Dr Witte traitera de "l'audace et la stratégie dans le choix du personnel des services de bien-être". La pénurie, longtemps ressentie, de travailleurs professionnels aux postes de bien-être, constitue une préoccupation sérieuse pour tous ceux qui s'intéressent à ce domaine.

Parlant à ce sujet, Mme W. Ross Kerr, de Toronto, présidente du Comité du Conseil canadien du Bien-être, sur le personnel en service social, déclarait que les huit écoles canadiennes de service social ne produisent en moyenne que 250 gradués par année.

"Ce chiffre", ajoutait-elle, est loin d'atteindre celui qui répondrait à la demande de travailleurs sociaux, qui, pour 1955 par exemple, est estimée à 1.000. "Et malgré l'encourageante augmentation des demandes d'admission aux écoles pour l'année qui vient, la pénurie s'aggrave probablement sans cesse, à mesure que les nouveaux services requis seront établis".

Mme Kerr continuait en disant qu'une étude nationale sur le problème d'augmenter le nombre des travailleurs sociaux gradués, se poursuivait depuis trois ans au Canada. Cette étude est sous les auspices du Comité canadien des Ecoles de Service social, de l'Association canadienne des Travailleurs sociaux et du Conseil canadien du Bien-être. Les 11 et 12 mai, des représentants de ces trois organismes doivent se rencontrer à Ottawa afin de discuter de l'établissement d'un comité permanent canadien sur la formation en service social.

"Il nous faut tenter tous les moyens de recruter et de former des travailleurs sociaux", déclarait Mme Kerr. "C'est une profession qui nous lance un défi; elle est souvent très excitante et elle est susceptible d'intéresser de plus en plus les jeunes gens sérieux et entreprenants à mesure qu'ils la comprennent mieux".

Elle ajoutait que le service social commence à offrir des salaires et des conditions de travail permettant aux jeunes gens de réaliser leurs desirs de devenir travailleurs sociaux sans avoir à se sacrifier financièrement.

"Nous avons bien hâte d'entendre ce que le Dr Witte a à nous dire", conclut Mme Kerr. "Le Council on Social Work Education a été créé aux Etats-Unis, à la suite des besoins semblables à ceux qui nous harcèlent présentement au Canada et cet organisme a vraiment progressé dans ce domaine".

Bon travail de la F. F. C. F.

Ottawa (PC) — La Fédération des Femmes Canadiennes françaises a élu quatre vice-présidentes régionales pour effectuer son travail en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Ont été élues pour un mandat de deux ans: Mme Jacques Desjardins, de Timmins, Ont.; Mme Aimé Côté, de Sudbury, Ont.; Mme Edmond Meilleur, de Pembroke, Ont., et Mme Calixte Doucet, de Campbellton, N.B.

Les nouveaux officiers ont été nommés jeudi, deuxième journée d'un congrès de trois jours tenu dans la capitale fédérale. La Fédération est affiliée à l'Association des éducateurs de langue française de l'Ontario, qui a son siège à Ottawa.

Les principaux projets de la Fédération sont la protection de la famille et des enfants, les œuvres de charité et l'assistance aux mères réfugiées.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.

La Fédération a aussi accordé des prix à deux élèves d'écoles bilingues: Thérèse D'Aoust, de Eastview, Ont., et Ronald Dalvinich, de Timmins, Ont. Ils ont été les meilleurs en orthographe dans les 37 sections canadiennes de la Fédération.



Mlle Denise LAUZER, B.A., LL.L., fille du docteur et de madame Rosaire Lauzer, d'Outremont, et M. Guy SAINT-GERMAIN, B.A., LL.L., fils de M. et Mme Lucien Saint-Germain, de Saint-Hyacinthe, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

Dates historiques

Le courage et l'esprit de décision de Jeanne Mance en Nouvelle-France

La fondatrice de l'Hôtel-Dieu sauva par trois fois la colonie naissante de la ruine et de l'abandon — L'arrivée des Hospitalières de Saint-Joseph — Quarante-cinq institutions sont nées de l'Hôtel-Dieu — Jeanne Mance, première Montréalaise à se préoccuper et à s'occuper de la chose publique dans Ville-Marie.

dans l'année 1642 que Jeanne Mance fonde, dans sa propre maison, l'hôpital qu'elle devait diriger elle-même, seule, pendant dix-sept ans.

Puis, en 1644, elle l'avait transporté dans un bâtiment en bois de 60 x 24 pieds, du coût de 6 mille francs fournis par Madame la duchesse de Bulhon, qu'elle avait fait construire sur la rue St-Paul. Ce bâtiment, dit le père Vimont (Jésuite) avait été dressé et décoré par les propres mains de notre Jeanne.

Refaire l'histoire de Jeanne Mance et de son œuvre, même brièvement, c'est donc nécessairement remonter jusqu'aux origines de l'histoire de Montréal, et pour être complète, il nous faudrait écrire, sur ce sujet, plus d'un volume.

Jérôme Le Royer de La Dauversière et Jean-Jacques Olier ne vinrent jamais au Canada et à Montréal, ni l'un ni l'autre, mais on ne saurait dire assez, ni trop répéter, ce qu'ils nous ont voulu et fait de bien. A eux aussi, il faudrait élever des statues. Le peuple a besoin de savoir et de redire leurs noms.

Courage indéfectible

Les annales de l'Hôtel-Dieu, en effet, de bien des façons, ce sont les annales mêmes de Ville-Marie; car c'est tout de suite après l'établissement de la colonie et

qu'en 1659, Jeanne Mance fit le voyage de France et alla jusqu'au pays d'Anjou demander des hospitalières à Monsieur de La Dauversière, le saint homme en fut ravi. On lui proposait la réalisation de son vœu le plus cher.

La fièvre et grande Jeanne Mance connue dans les débuts de la colonie la pauvreté, l'excessive incommodité du froid, les attaques des Iroquois et mille autres difficultés et souffrances qui contraignaient d'autant plus avec la manière délicate dont cette Champlain avait été élevée, vêtue et nourrie dans la maison de ses parents.

Avec une constance soutenue elle donna néanmoins à la colonie naissante et jusqu'à la fin de sa vie "sa tendre charité, son inlassable dévouement, toute l'énergie de son âme d'élite", dédicace que l'on a tenu à inscrire sur la face principale de son monument dans la cour de l'Hôtel-Dieu.

Disons à la mémoire de Jeanne Mance qu'elle sauva Ville-Marie trois fois. En octobre 1649 elle faisait en France un premier voyage pour reconstituer la Société de Notre-Dame de Montréal et obtenir de nouveaux secours de sa bienfaitrice Mme de Bulhon. Jeanne Mance trouva en la duchesse de Bulhon, épouse de surintendant des finances de France, un véritable banquier, un banquier qui avait cela de merveilleux qu'il ne voulait attendre d'autres intérêts et d'autres dividendes des sommes versées à l'Hôtel-Dieu que ceux qui se paient dans l'Eternité.

Esprit réaliste

Au mois d'août 1651, la destruction de Ville-Marie était imminente. Jeanne Mance remet à Maisonneuve 22.000 livres de la fondation de l'Hôpital pour commencer une levée d'hommes. Maisonneuve se rendit en France et ramena en septembre 1653 la fameuse recrue de cent hommes qui sauva ainsi une seconde fois la colonie.

En septembre 1662 Jeanne Mance repartait pour la France dans le but d'intéresser les membres de la Société de Notre-Dame de Montréal au déclin de Ville-Marie. Elle trouva la Société de Notre-Dame de Montréal sur le point de se dissoudre. Montréal serait abandonné. Jeanne Mance chercha les moyens de parer à la catastrophe. Elle y réussit, affirmant, en obtenant, par ses instances la substitution de la Compagnie de St-Sulpice à la Société de Notre-Dame de Montréal. Ce jour-là, Jeanne Mance justifia son titre de cofondatrice de Montréal en sauvant une troisième fois la colonie.

Son œuvre

Le 4 novembre 1665, M. de Maisonneuve, forcé par les événements, quittait définitivement Montréal pour aller finir ses jours en France. Jeanne Mance perdait en lui un chef, un ami dévoué et un collaborateur de ses œuvres.

comme elle-même l'était de ses entreprises. Elle demeura néanmoins fidèle au poste jusqu'à sa mort arrivée le 16 juin 1673, alors qu'elle s'éteignait doucement, regrettée de tout le Montréal. Des 66 années de son existence, 31 s'étaient écoulées en Nouvelle-France qui la proclamait "l'ange de la colonie".

Jeanne Mance avait légué son cœur à Ville-Marie. Selon son vœu suprême, il fut déposé sous la lampe du sanctuaire de l'Hôtel-Dieu en attendant la construction de l'église paroissiale. Malheureusement, un incendie qui détruisait complètement l'Hôtel-Dieu dans la nuit du 23 février 1695 consuma le précieux dépôt qui était toujours demeuré dans la lampe de la chapelle. C'est ce que déclare un document autorisé des temps.

Ses restes furent inhumés avec ceux des premières Mères Hospitalières et transportés avec les derniers dans la crypte de l'Hôtel-Dieu de l'avenue des Pins, lors de la translation de l'Hôpital de la rue St-Paul en 1861.

Détruit successivement par trois incendies en 1695, 1721 et 1734, l'Hôtel-Dieu s'est toujours relevé de ses ruines.

Quarante-cinq institutions dirigées par les hospitalières de St-Joseph sont nées de l'Hôtel-Dieu de Jeanne Mance et rayonnent la charité chrétienne au Canada, aux Etats-Unis, au Pérou et en Afrique.

Jeanne Mance s'était donnée à Dieu, dans la pauvreté, l'abnégation, le sacrifice. Dieu se devait de bénir ses travaux. Aujourd'hui, du haut du Ciel elle doit être heureuse de voir les progrès de son œuvre. La grande phalange des infirmières laïques la réclame comme patronne et le Canada entier appelle de tous ses vœux le grand jour de sa glorification.

Le 12 mai, Journée des hôpitaux au pays, ce jour est consacré à la mémoire de Jeanne Mance dans la province de Québec.

Une formation et une éducation spéciales permettent souvent aux enfants arriérés de devenir des citoyens utiles et de gagner leur vie.

Chez Pierre

depuis 20 ans

on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Chez Pierre

la qualité est là

Chez Pierre

véritable cuisine bourgeoise

Chez Pierre

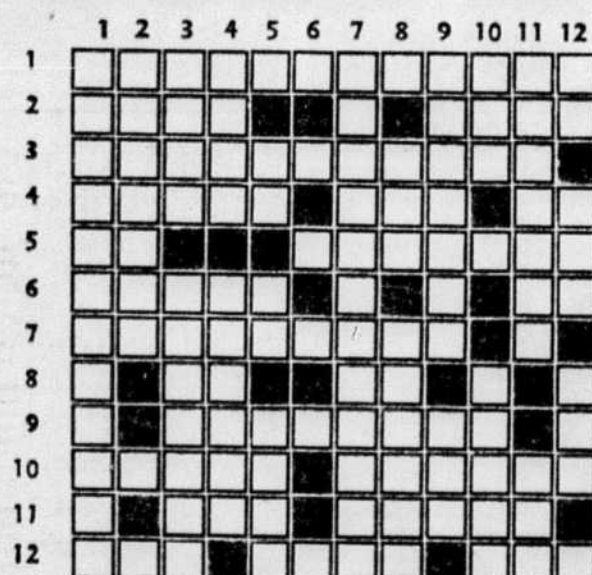
ouvert de midi à 11.30 tous les jours excepté le dimanche

Licence complète

1263, rue Labelle

PL. 1590

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- 1—Qui agace
- 2—Sans variante — Est débiteur
- 3—Celles de Lamartine sont célèbres
- 4—Se hasardent — Ancienne monnaie — Connue
- 5—D'un verbe gai — Tromper au jeu
- 6—Contraire à la religion — Négation
- 7—Aucune porte ne lui résiste
- 8—Fin d'infinif — Initiales d'un Etat américain
- 9—Indiquer
- 10—Fit une collecte — Etaient à la mode autrefois
- 11—Rayon — Attachées
- 12—Grecque — Assorties les couleurs — Abréviation

- 7—Qui n'en finit pas
- 8—A cet endroit — Court et violent trait de lumière
- 9—Rendre moins violent — Epoque
- 10—Négation — Sphères
- 11—Entrelacent — Direction
- 12—Conjonction — Canton suisse — A vous et à moi

Solution d'hier

Horizontalement:—
DESALTERANTE; ENCRE — SIVA; STATUETTES; ERS; DO — CASSEES; UNISSON — UT; IONISSE; AEREE — COUR; VRI — ETHER; BAI — EN — RE; RUE — PORE; EX — EXASPERER.

Verticalement:—
DESEQUILIBRE; ENT — NO — AUX; SCANDINAVIE; ART — OSIER; LEUR — SERIEUX; CO — NE; EST — ANNE — PS; RI — TES — TROP; AVERSE — CHE — RE; NASSE — NOE — ER; EU — UR; EMPESTER — COR.



RIZ EL Dorado

- 1/4 tasse de gras de bœuf ou de beurre
1 oignon moyen émincé environ 1/2 tasse)
1/2 piment vert moyen, coupé en dés (environ 1/3 tasse)
1 1/3 tasse paquet de 4 1/2 onces) de riz pré-cuit
1 1/2 tasse d'eau chaude
- 2 boîtes de sauce aux tomates (8 onces) chacune
1 c. à thé de sel
Une pincée de poivre
1 c. à thé de moutarde préparée (facultatif)
1 tasse de fromage fort rapé

Fondre le gras dans une casserole ou une poêle. Ajouter les oignons, le piment vert et le riz, cuire en brassant sur un feu vif jusqu'à ce que légèrement doré. Ajouter l'eau, la sauce aux tomates, le sel, le poivre et la moutarde. Mélanger bien. Amener rapidement au point d'ébullition. Couvrir hermétiquement et laisser mijoter 5 minutes. Ajouter 1/2 tasse de fromage et mélanger complètement. Verser dans le plat de service et y parsemer le reste du fromage. Donne 4 portions.

(Photo: courtoisie Minute Roci)

Pour le confort du pied!

Si l'ajustement d'un soulier constitue un problème pour vous, venez dès cette semaine visiter un de nos experts.

Service de pédicure hautement spécialisé

• INSTITUTIONS RELIGIEUSES •
Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses

VISITEZ Wolfe Street Foot Clinic

1410, rue WOLFE, angle Sainte-Catherine — LA. 1-0580

Trois grandes manifestations pour "Les Amis de l'art"

Une foule d'élégants invités se pressait hier soir au Restaurant Hélène de Champlain, alors que S. H. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, recevait en l'honneur de la Fondation les Amis de l'Art.

Cette cérémonie avait un triple but: elle marquait le 15ème anniversaire des activités des Amis de l'Art; la remise des prix du concours de céramique et d'œuvres organisés par la Fondation; l'ouverture officielle de la campagne de souscription en faveur de cet organisme.

Le premier prix, soit une bourse de \$500 offerte par M. et Mme Berthold Mongeau, a été remporté par Mlle Denise Beauchemin de Montréal. Le second prix, une bourse de \$200 offerte par la Fondation Les Amis de l'Art, a été décernée à M. Normand Lavoie, également de Montréal. Le troisième prix, \$100 offert par l'Office provincial d'Artisanat, a été mérité par Mlle Monique Drolet, de Québec.

Etant donné le nombre et la qualité des œuvres soumises au concours, les membres du jury, composés de MM. Jean-Marie Guvreau, Bernard Beaupré et Gérard Morriset, ont décidé d'accorder des mentions honorables à Mlle Monique Coutu,

de Montréal, Jacques Garnier, de St-Hilaire, et Guy Ouvrard, de Montréal.

Les œuvres de ces jeunes artistes sont exposées dans le hall du Restaurant Hélène de Champlain et peuvent être admirées par le public.

La campagne de souscription en faveur de la Fondation Les Amis de l'Art se poursuivra jusqu'au 15 mai. A l'heure actuelle, le capital inaliénable de la Fondation est d'un peu plus de \$40,000. Il reste encore à trouver une somme de \$60,000 pour atteindre à l'objectif de \$100,000 nécessaire pour créer un fonds qui permettra de distribuer des bourses encore plus substantielles.

Comme on sait, "Les Amis de l'Art", organisme fondé par Mme Hector Perrier, s'emploie depuis quinze ans à "promouvoir la diffusion artistique et littéraire et à contribuer par des concours, des bourses d'études et des dons à la formation des jeunes". C'est une œuvre extrêmement méritoire dont on a toujours dit beaucoup de bien.

Les co-présidents généraux de la campagne de souscription, qui a débuté hier soir, sont MM. René Mongeau, J. René Ouimet et Ingis Willis. Jean BENOIT

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Formes et Couleurs

par René CHICOINE

Les enfants, le père, la mère et le "survenant"

NOTE: Le mot "œcre" employé adjectivement doit rester inviolable. C'est ainsi que je m'en suis servi samedi dernier. Or dans le même article, je répétais le terme en le transformant en adjectif véritable, c'est-à-dire en ajoutant un accent aigu. Le typographe m'a fait pécher contre la syntaxe en supprimant la minuscule oblique. Je tiens à cette correction tout aussi minuscule car le moins qu'on puisse attendre d'un critique d'art, c'est qu'il sache parler des couleurs!

"En choisissant l'homme se trahit", a dit Maurois. (A moins que ce ne soit Chardonne; c'est le genre de pensée qu'on trouve sous sa plume). Par ce qu'il préface, le peintre indique ses aspirations ou ses habitudes, il confesse ce qu'il voudrait être ou ce qu'il devient de plus en plus. N'attendez aucun développement philosophique de ce préambule sentencieux. Je vous livre tout bêtement l'impression première que j'ai éprouvée à la Galerie Waddington sans avoir cherché par la suite à en trouver une confirmation évidente.

Cinq peintres exposent jusqu'au 11 mai: Cosgrove, Reinblat, Roberts, Smith et Tondino. Gentile Tondino est l'enfant turbulent de cette famille improvisée, quelque peu surprenante, où les seuls liens qui existent sont ceux d'une représentation identifiable de la réalité physique. Marjorie Smith, c'est la mère autoritaire qui peut se montrer tendre à l'occasion. Reinblat est un jeune homme qui serait tout à fait bien s'il écoutait les maîtres en même temps que le vent de l'inspiration. Roberts, c'est le père assagi qui veut tout de même rester jeune et Cosgrove, c'est le "survenant" plus hautain, plus distant, plus rare.

Je n'aime pas beaucoup les tableaux de Tondino. Il a du tempérament, mais je me demande, ne connaissant rien de ce peintre, s'il a reçu une formation véritable. Pour le moment, le sens de la vie (la vie du tableau, non celle de la réalité) prédomine trop et ne s'accorde pas assez à une expression plastique. En d'autres termes, le tempérament passe avant l'art, c'est une énergie en puissance qui paraît être celle d'un autodidacte. Que réserve l'avenir à cet artiste?

A côté de sa famille d'adoption, Cosgrove fait tellement calme et distingué malgré qu'il fasse rutiler quelques couleurs ici et là. Son sens plastique écrase indiscutablement celui de ses compagnons. En revanche, ceux-ci le font paraître sophistiqué (terme qui semble accepté par l'Académie dans son sens anglais, s'il faut en croire Bénac, mais qui n'est pas admis par Boillot dans une récente réédition de son ouvrage sur la traduction). On voudrait pouvoir combiner l'enthousiasme d'un Tondino ou d'un Reinblat avec le sens de la composition d'un Cosgrove et le bon goût de sa couleur. La "Femme en brun" en tons monochromes et la "Nature morte à la cruche" en brun, gris et rouge, un rouge un peu spécial, très lumineuse, voilà des œuvres qui atteignent à une beauté formelle très sûre. A côté de cela, Cosgrove abuse dans certaines peillures folles du talent qu'il possède et une toile avec pour sujet: cela devient trop insupportable.

Famille pittoresque, pour revenir à ma comparaison du début, avec quelques-uns de ses membres un peu plebeïens. En cette terre d'Amérique 1957, c'est peut-être une qualité. René CHICOINE



M. René CHICOINE, professeur à l'École des Beaux-Arts et critique d'art au DEVOIR, donne à la revue de la Société Médicale, réunis à l'Hôtel-Dieu pour une troisième et dernière matinée d'étude. M. Chicoine parlait de "L'esprit avant la lettre".

Sélection des programmes de radio

Nouvelles
CBF — 9.00 — 1.15 — 3.30 — 6.00 — 10.00 (et Revue de l'Actualité et Comptes Rendus) — 11.57.
CKAC — 9.00 — 9.55 — 11.00 — 12.01 — 1.00 p.m. — 3.00 — 4.05 (Événements sociaux) 5.00 — 5.55 — 6.30 (et Non Correspondants) 7.00 — 7.15 (et Non Correspondants) 7.15 — 8.55 — 10.00 — 10.45 (et Non Correspondants) 10.45 — 11.00 (et Non Correspondants) 11.00 — 11.55.
CHLP — 9.00 — 9.55 — 10.55 — 11.55 — 12.55 — 1.00 p.m. — 6.00 — 10.15.
CKVL — 8.55 — 9.55 — 10.55, etc. jusqu'à 11.55.
CJMS — 9.30 — 10.30 — 12.30 — 2.30 — 4.30 — 10.30 et 11.30.

Nouvelles sportives

CBF — 6.00 p.m. — 11.55.
CKAC — 12.05 — 6.05 — 11.00.
CHLP — 6.10 — 10.50.
CJMS — 12.55 — 6.00 — 10.50.

Musique

CBF — 4.00 p.m. — Chefs d'œuvre de la musique:
Sonates no 30 en mi majeur, op. 109, no 3 en do mineur, op. 111 (Bach).
CBF — 7.45 — Musique des Pays-Bas, Sorrell.
CHLP — 11.00 — Adagio.
CBF — 11.30 — La Fin du Jour.

La vie de l'homme, la vie sociale

CBF — 10.00 — Les jeudis de Maryvonne.
10.15 — Psychologie de la vie qu-

"LES ARISTOCRATES"

Représentation de "Phèdre" pour les étudiants

Edwige Feuillère et sa troupe donneront une représentation spéciale de "Phèdre", cet après-midi à 2h. 30, au théâtre St-Denis. Ce spectacle, réservé aux étudiants, aux membres du clergé et au personnel enseignant, leur est offert à prix spéciaux après entente avec Mme Edwige Feuillère, Canadian Concerts and Artists et France-Film.

Gazette artistique

CHAMPLAIN — CRÉMAZIE: A la Jamaïque: 12.15 — 3.36 — 6.57 — 10.18.
Les hommes ne comprennent jamais: 1.37 — 5.18 — 8.39.
ALOUETTE: "Around the World in 80 Days": Matinée: mercredi, samedi et dimanche: 2.30 p.m. Le soir: 8.00 p.m.

ST-DENIS: Le Boulanger de Valergue: 12.32 — 4.37 — 8.20 (Samedi, dimanche, lundi, mardi et mercredi seulement: 20.21, 22.35, 23.45).
Symphonie Pastorale: 2.15 — 6.17 — 10.00 (Samedi, dimanche, lundi, mardi et mercredi seulement: 20.21, 22.35, 23.45).

BIJOU — Le Secret de Sœur Angèle: Le Portrait de son père: 1.15 — 1.55 — 8.25.

PARIS: Les Aristocrates: 11.38 — 1.43 — 4.36 — 7.05 — 9.34.
CAPITOL: (UA) Men in War: Robert Ryan, Aldo Ray: 10.19 — 12.50 — 2.45 — 5.35 — 7.45 — 9.45.

PRINCESS: (FOX) River's Edge: Anthony Quinn, Roy Milland: 10.25 — 12.40 — 3.00 — 5.20 — 7.40 — 10.00.
RADIO CITE: Tempête sur la Mer: 11.50 — 3.15 — 6.35 — 9.55.
Destination Gobi: 1.40 — 5.05 — 8.25.

LOEW'S — Funny Face: 10.15 — 12.35 — 2.50 — 5.10 — 7.25 — 9.45.
PALACE: Heaven Knows Mr. Allison: 10.05 — 12.20 — 2.40 — 5.00 — 7.20 — 9.40.

ORPHEUM: The Ten Commandments: Tous les jours: 10.30 am et 2.10 p.m.
Dimanche en matinée: 2.00 p.m. Le soir: 8.00 p.m.

L'affiche à GRAPHIC '57

Une foire des industries graphiques ne saurait être complète sans que l'affiche, ce produit à la fois le plus populaire et le plus noble de l'imprimerie, ne soit largement représentée: c'est pourquoi les organisateurs de GRAPHIC '57, conscients de sa valeur historique et artistique, ont mis sur pied une exposition rétrospective et internationale de l'affiche d'une importance exceptionnelle, qui sera ouverte aux visiteurs du 1er au 16 juin prochain à Lausanne, en Suisse.

En effet, plus de quatre cents affiches ont été sélectionnées dans une collection de 25,000 pièces, les plus riches du monde, que possède le Kunstgewerbe Museum de Zurich. Une galerie très vaste, offrant mille mètres carrés de cimaise, dominant l'une des salles principales de GRAPHIC, abritera cette rétrospective.

Des feux d'artifice de Chêret, au graphisme aristocratique de Loupot, et au symbolisme puissant d'un Cassandre, tous les grands noms seront représentés: Toulouse-Lautrec, Capiello, Bonnard pour la France; Hodler, Cardinaux, Barrault pour la Suisse, etc. Tous les grands pays, dont l'apport dans le monde graphique présente un caractère d'originalité, y trouveront également leur place; les subtiles volutes de l'art japonais, les chromes anglo-saxons du début du siècle, le réalisme soviétique, l'expressionnisme allemand, tout concourt à donner le sentiment grisant d'un voyage dans le temps et dans l'espace.

Ce sont toutefois les sujets et non pas les artistes, les époques ou les pays, qui constituent les principaux thèmes de classification de cette exposition. Le visiteur pourra à son gré s'attacher plus particulièrement à la section du théâtre et du music-hall, à celle du tourisme ou encore à celle des grandes marques commerciales.

Le "Musée de la Rue" ainsi reconstitué, retrace l'histoire d'un siècle sous l'angle des préoccupations quotidiennes, des besoins humains et de l'évolution de la technique; il est le miroir de nos passions ou de notre futilité; il exprime l'humour calculé d'une

"LES ARISTOCRATES"

Ce n'est pas la première fois qu'un film trahit l'œuvre littéraire de laquelle il est né. Dans le cas des ARISTOCRATES, actuellement à l'affiche du Cinéma de Paris, la trahison n'est pas grave, car ce film a d'incontestables mérites, même s'il n'est pas fidèle intégralement au livre.

On ne retrouve pas dans le film la Jeanne Dupré du livre, qui a pourtant joué un rôle important à Maubrun. La fin diffère également. Dans le film le marquis de Maubrun va finir ses jours dans un monastère; dans le livre il s'échappe d'une grave maladie et se retrouve finalement isolé dans son château délabré, parmi ses enfants qui ne l'acceptent plus comme le maître incontesté des lieux.

A mon sens, le livre est supérieur au film, d'abord parce que l'analyse du comportement des personnages est plus approfondie; en second lieu parce qu'on y saisit mieux le caractère propre à la noblesse terrienne, encore féodale, des hautes terres de France.

Cependant, le film a une intensité dramatique supérieure au livre. Et je pense à cette scène où l'un des fils du marquis de Maubrun est abattu par

un fou. Cet incident, qui n'existe pas dans l'œuvre de Michel de Saint-Pierre, provoque chez le marquis la décision de se réfugier au monastère. A remarquer que le duel à coups de carabines entre les deux jumeaux aurait été suffisant pour expliquer cette décision du père, mais la mort du fils ajoutait un intérêt dramatique qui, sans être essentiel, n'était pas superflu.

Ce film est à la fois une satire et une apologie de l'aristocratie. Les reproches y abondent autant que les éloges, parfois directs, parfois déguisés. Sur ce point, le livre et le film se rapprochent.

Pierre Fresnay a campé un personnage fidèle au prototype. Il est bien cet aristocrate autoritaire qui ne comprend pas le déplacement des valeurs des temps modernes. Il défend farouchement les idées liguées par les ancêtres. Ne pouvant briser ses enfants, au fond semblables à lui, il préfère les abandonner plutôt que de faire des concessions qu'il juge indignes.

A tout prendre, "Les aristocrates" est un film intéressant à voir et un livre qu'il faut lire. Jean BENOIT

Télévision

Le jeudi, 9 mai

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBFT OTTAWA — Canal 9
4.00 — Musique
5.00 — La Boîte à surprises
5.30 — Dessins animés
6.00 — Les Histoires de M. de La Fontaine
Pables dramatisées et concours. Jacques Zanger, Gladys Mauriac, Marcel Cabay, Guy Hoffmann et Jean-Claude de Doret.
6.30 — Le soir
6.45 — Carrefour
7.15 — Le Téléjournal
7.30 — Cinqfeuillette
8.00 — Le Fil d'Ariane
8.30 — Le Colombier
Téléroman d'Étienne Cloutier.
9.00 — Rendez-vous avec Michelle
9.30 — Le Théâtre des étoiles
10.00 — Sérenade pour cordes
Claire Gagnier, Denis Harbour et orch. dir. Jean Deslauriers.
10.30 — Elections fédérales
Parti P.C.
10.45 — Elections fédérales
Parti libéral
11.00 — Le Téléjournal
11.15 — Nouvelles sportives
11.30 — Soirée Canadienne
11.55 — Local Front News
12.30 — Sports in Review
Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT

Censure contre la censure

New-York (PA) — L'Union pour la défense des libertés civiles aux États-Unis s'en prend à un groupement catholique qu'elle accuse de censurer les livres mis à la disposition des Américains.

Elle soutient que ce groupement, l'Organisation nationale pour la défense dans la littérature, viole sérieusement la liberté.

Elle précise que des créations d'auteurs qui ont gagné le prix Nobel sont placées sur la liste

noire de l'organisation catholique. Elle mentionne à ce propos les noms d'Ernest Hemingway et William Faulkner.

Au nombre des protestataires se trouvent Mme Franklin D. Roosevelt, les romanciers James T. Farrell et John O'Hara, l'auteur dramatique Arthur Miller et le théologien Reinhold Niebuhr.

Elle soutient que ce groupement, l'Organisation nationale pour la défense dans la littérature, viole sérieusement la liberté.

Elle précise que des créations d'auteurs qui ont gagné le prix Nobel sont placées sur la liste

noire de l'organisation catholique. Elle mentionne à ce propos les noms d'Ernest Hemingway et William Faulkner.

Au nombre des protestataires se trouvent Mme Franklin D. Roosevelt, les romanciers James T. Farrell et John O'Hara, l'auteur dramatique Arthur Miller et le théologien Reinhold Niebuhr.

Elle soutient que ce groupement, l'Organisation nationale pour la défense dans la littérature, viole sérieusement la liberté.

Elle précise que des créations d'auteurs qui ont gagné le prix Nobel sont placées sur la liste

noire de l'organisation catholique. Elle mentionne à ce propos les noms d'Ernest Hemingway et William Faulkner.

Au nombre des protestataires se trouvent Mme Franklin D. Roosevelt, les romanciers James T. Farrell et John O'Hara, l'auteur dramatique Arthur Miller et le théologien Reinhold Niebuhr.

Elle soutient que ce groupement, l'Organisation nationale pour la défense dans la littérature, viole sérieusement la liberté.

Elle précise que des créations d'auteurs qui ont gagné le prix Nobel sont placées sur la liste

noire de l'organisation catholique. Elle mentionne à ce propos les noms d'Ernest Hemingway et William Faulkner.

Au nombre des protestataires se trouvent Mme Franklin D. Roosevelt, les romanciers James T. Farrell et John O'Hara, l'auteur dramatique Arthur Miller et le théologien Reinhold Niebuhr.

Elle soutient que ce groupement, l'Organisation nationale pour la défense dans la littérature, viole sérieusement la liberté.

Elle précise que des créations d'auteurs qui ont gagné le prix Nobel sont placées sur la liste

noire de l'organisation catholique. Elle mentionne à ce propos les noms d'Ernest Hemingway et William Faulkner.



renseignez-vous!

Ce soir à la TV
RADIO-CANADA — 10h.45
(Postes du réseau français)

L'HONORABLE
JEAN LESAGE

ministre du Nord Canadien et des Ressources nationales, député de Montmagny - L'Islet

Ce soir à la radio
RADIO-CANADA — 8h.15
(Postes du réseau français)

LE SÉNATEUR
J.-Eugène LEFRANÇOIS

un vote renseigné est un vote libéral

ORGANISATION LIBÉRALE FÉDÉRALE

Deuxième semaine
Cinéma de Paris
LA DÉTRESSE DE LA FIERTE
EXPIE LA FIERTE DE L'AMOUR

Orchestra
AUBERT
Maurice
RONET

LES ARISTOCRATES

avec le maître artiste
DIEUX
FRESNAY

UN FILM
D'UNE GRANDEUR
TRAGIQUE

STATIONNEMENT
GRATUIT PLUS SPACIEUX

LE JOLI
PARC
BELMONT

OUVERTURE
OFFICIELLE
SAMEDI
II MAI

SPECTACLE GRATUIT
D'EUROPE! les
SENSATIONNELS
EGONYS

DANSEZ
EN WEEK-END
AUX ACCORDS DE LA
MUSIQUE DE
STAN WOOD
TOUTE LA SOIRÉE 75¢

LA JEUNESSE ETUDIANTE

des professeurs laïcs et religieux
ainsi qu'aux membres du clergé

la compagnie
EDWIGE FEUILLERE

présentera en matinée spéciale
PHEDRE

de Racine
Cet après-midi 2h.30
THEATRE ST-DENIS

Billets: \$1.00, \$1.50, \$2.00 (taxe incl.)
En vente à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest
Jusqu'à midi — WI. 2171
A partir de midi trente en vente au théâtre.

2e SEMAINE
en grande primeur!
Le plus récent film de
LUIS MARIANO
FAMILIA JAMAÏQUE

LES HOMMES NE
COMPRENDENT
JAMAIS

Superproduction en couleurs naturelles
Simultanéité avec
ODÉON CHAMPLAIN et CRÉMAZIE
4-4-1655 du 8-4210

4 DERNIERS
SPECTACLES DE LA

COMPAGNIE
EDWIGE
FEUILLERE

CE SOIR
DEMAIN SOIR
8 H. 30
PHEDRE

SAMEDI
matinée et soir:
LA PARISIENNE
et
LE CARROSSE DU
SAINT-SACREMENT

Bon choix de billets pour
ces 4 spectacles
Réservations par téléphone acceptées pour une période de 24 hrs.
PL. 3171

LOEW'S
AUBREY HEPBURN
FRED ASTAIRE
Fanny Face

PRINCESS
A L'AFFICHE
RAY ANTHONY
MILLAND QUINN
DEBRA PAGET
The River's Edge

CAPITOL
A L'AFFICHE
ROBERT RYAN
ALDO RAY
MEN IN WAR

PALACE
3 WEEK
KERR MITCHUM
Heaven
Knows
Mr. Allison

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la Presse Canadienne

	1103	1102	1101	1100	1099	1098	1097	1096	1095	1094	1093	1092	1091	1090	1089	1088	1087	1086	1085	1084	1083	1082	1081	1080	1079	1078	1077	1076	1075	1074	1073	1072	1071	1070	1069	1068	1067	1066	1065	1064	1063	1062	1061	1060	1059	1058	1057	1056	1055	1054	1053	1052	1051	1050	1049	1048	1047	1046	1045	1044	1043	1042	1041	1040	1039	1038	1037	1036	1035	1034	1033	1032	1031	1030	1029	1028	1027	1026	1025	1024	1023	1022	1021	1020	1019	1018	1017	1016	1015	1014	1013	1012	1011	1010	1009	1008	1007	1006	1005	1004	1003	1002	1001	1000	999	998	997	996	995	994	993	992	991	990	989	988	987	986	985	984	983	982	981	980	979	978	977	976	975	974	973	972	971	970	969	968	967	966	965	964	963	962	961	960	959	958	957	956	955	954	953	952	951	950	949	948	947	946	945	944	943	942	941	940	939	938	937	936	935	934	933	932	931	930	929	928	927	926	925	924	923	922	921	920	919	918	917	916	915	914	913	912	911	910	909	908	907	906	905	904	903	902	901	900	899	898	897	896	895	894	893	892	891	890	889	888	887	886	885	884	883	882	881	880	879	878	877	876	875	874	873	872	871	870	869	868	867	866	865	864	863	862	861	860	859	858	857	856	855	854	853	852	851	850	849	848	847	846	845	844	843	842	841	840	839	838	837	836	835	834	833	832	831	830	829	828	827	826	825	824	823	822	821	820	819	818	817	816	815	814	813	812	811	810	809	808	807	806	805	804	803	802	801	800	799	798	797	796	795	794	793	792	791	790	789	788	787	786	785	784	783	782	781	780	779	778	777	776	775	774	773	772	771	770	769	768	767	766	765	764	763	762	761	760	759	758	757	756	755	754	753	752	751	750	749	748	747	746	745	744	743	742	741	740	739	738	737	736	735	734	733	732	731	730	729	728	727	726	725	724	723	722	721	720	719	718	717	716	715	714	713	712	711	710	709	708	707	706	705	704	703	702	701	700	699	698	697	696	695	694	693	692	691	690	689	688	687	686	685	684	683	682	681	680	679	678	677	676	675	674	673	672	671	670	669	668	667	666	665	664	663	662	661	660	659	658	657	656	655	654	653	652	651	650	649	648	647	646	645	644	643	642	641	640	639	638	637	636	635	634	633	632	631	630	629	628	627	626	625	624	623	622	621	620	619	618	617	616	615	614	613	612	611	610	609	608	607	606	605	604	603	602	601	600	599	598	597	596	595	594	593	592	591	590	589	588	587	586	585	584	583	582	581	580	579	578	577	576	575	574	573	572	571	570	569	568	567	566	565	564	563	562	561	560	559	558	557	556	555	554	553	552	551	550	549	548	547	546	545	544	543	542	541	540	539	538	537	536	535	534	533	532	531	530	529	528	527	526	525	524	523	522	521	520	519	518	517	516	515	514	513	512	511	510	509	508	507	506	505	504	503	502	501	500	499	498	497	496	495	494	493	492	491	490	489	488	487	486	485	484	483	482	481	480	479	478	477	476	475	474	473	472	471	470	469	468	467	466	465	464	463	462	461	460	459	458	457	456	455	454	453	452	451	450	449	448	447	446	445	444	443	442	441	440	439	438	437	436	435	434	433	432	431	430	429	428	427	426	425	424	423	422	421	420	419	418	417	416	415	414	413	412	411	410	409	408	407	406	405	404	403	402	401	400	399	398	397	396	395	394	393	392	391	390	389	388	387	386	385	384	383	382	381	380	379	378	377	376	375	374	373	372	371	370	369	368	367	366	365	364	363	362	361	360	359	358	357	356	355	354	353	352	351	350	349	348	347	346	345	344	343	342	341	340	339	338	337	336	335	334	333	332	331	330	329	328	327	326	325	324	323	322	321	320	319	318	317	316	315	314	313	312	311	310	309	308	307	306	305	304	303	302	301	300	299	298	297	296	295	294	293	292	291	290	289	288	287	286	285	284	283	282	281	280	279	278	277	276	275	274	273	272	271	270	269	268	267	266	265	264	263	262	261	260	259	258	257	256	255	254	253	252	251	250	249	248	247	246	245	244	243	242	241	240	239	238	237	236	235	234	233	232	231	230	229	228	227	226	225	224	223	222	221	220	219	218	217	216	215	214	213	212	211	210	209	208	207	206	205	204	203	202	201	200	199	198	197	196	195	194	193	192	191	190	189	188	187	186	185	184	183	182	181	180	179	178	177	176	175	174	173	172	171	170	169	168	167	166	165	164	163	162	161	160	159	158	157	156	155	154	153	152	151	150	149	148	147	146	145	144	143	142	141	140	139	138	137	136	135	134	133	132	131	130	129	128	127	126	125	124	123	122	121	120	119	118	117	116	115	114	113	112	111	110	109	108	107	106	105	104	103	102	101	100	99	98	97	96	95	94	93	92	91	90	89	88	87	86	85	84	83	82	81	80	79	78	77	76	75	74	73	72	71	70	69	68	67	66	65	64	63	62	61	60	59	58	57	56	55	54	53	52	51	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 417.121

SCARVES & ALLIED AR
INC., corps politique et co
titue, ayant dûment été co
titue, ayant son bureau-chef
sa principale place d'affair
dans la ville et le district
Montréal.

Demande

-vs-

ABE SEGAL, de la ville et
district de Montréal, autref
faisant affaires sous le nom
raison sociale de A. SEGAL
CO.

Defende

Il est ordonné au défendeur
comparaitre dans le mois
Montréal, le 29 avril 1957.

RAYMOND PILLO
député-protonotaire

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 417.537

DAME CECILY ANNE MA
CARTER, épouse commune
biens dudit Peter Wilfred
seph Daniel Bernard, des c
et district de Montréal, dres
autorisée aux fins des p
les

Demanderesse

-vs-

PETER WILFRED JOSEPH D
NIEL BERNARD, commis, d
trois fois des cité et district
Montréal, et maintenant
lieux inconnus,

Defendeur

Il est ordonné au défendeur
PETER WILFRED JOSEPH D
NIEL BERNARD de comparait
dans le mois
Montréal, 7ième jour de mai
1957

G. BLANCHET
Député-Protonotaire

Mtre Whithelmina M. Holmes,
Suite 23,
714 Vire Ouest
Montréal
Procureur de la demanderesse

5³/₄%

Nouvelle émission

\$350,000

d'actions privilégiées 5³/₄% rachetables à 105

Black Top Asphalt Paving Ltd.

(Incorporée selon la Loi des compagnies de Québec)

Date d'émission: 1er mai 1957.

Capital et intérêts semestriels (1er mai et 1er novembre) et prime de rachat s'il y a lieu, payables en monnaie canadienne à toutes les succursales dans la province de Québec des banquiers de la Corporation.

Actions privilégiées MUNIES DE COUPONS en coupures de \$500 et \$1,000.

De l'avis de nos conseillers juridiques, les actions privilégiées avec coupons annexés couvrant les intérêts sont légales ainsi qu'attestées par l'opinion écrite de Mtres Bumbrey, Carroll et Cardinal.

PRIX: 90 et l'intérêt couru

Un prospectus sera envoyé sur demande

BLACK TOP ASPHALT PAVING LTD

HU. 8-2488

E.D. White, président
391 OUEST, RUE ST-JACQUES

COMPTABLES AGRÉÉS

J. ARTHUR DESCHAMPS, C.A.

Comptable Agréé

1411, CRESCENT, MONTREAL 25

TEL.: HA. 7812

BELANGER & DAHME

Comptables agréés

10 ouest, rue St-Jacques

BE. 3475

Provost & Provost

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.

Syndic Licénié

ROLAND PROVOST, C.A.

1473 rue Joiette

LA. 4-2219

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

R.-LIONEL ROBIN, C.A.

LUCIEN-D. VIAU, C.A.

JACQUES-B. CHADILLON, C.A.

ARMAND-H. VIAU, C.A.

YO. 0642

4926, av. Verdun, VERDUN

Horizons

Sportifs

par Bernard "Bert" SOULIERE

Deux anciens joueurs des Royaux de Montréal, de la Ligue Internationale, prouvent actuellement qu'ils appartiennent bel et bien dans les grandes Liges. Ce sont les troisième-but, Don Hoak, qui fait fureur au bâton avec les Redlegs de Cincinnati, de la Ligue Nationale, et le voltigeur Gino Cimoli, des Dodgers de Brooklyn, du même circuit. Ces deux joueurs ont toujours été reconnus comme étant de calibre majeur défensivement, mais leur coup de bâton laissait à désirer, les gérants ont patienté avec eux et aujourd'hui Hoak et Cimoli rapportent de fructueuses dividendes à leur équipe respective. Que dire maintenant des vétérans Ted Williams, des Red Sox de Boston et Stan Musial, des Cardinals de St-Louis? Aux dernières statistiques, comprenant les joutes disputées, hier, le célèbre Williams frappait pour .474 et le non moins célèbre Musial avait une impressionnante moyenne de .405 au marbre. Le premier figure actuellement au premier rang chez les frappeurs dans la Ligue Américaine et l'autre en 2e position dans l'autre circuit majeur. Point n'est besoin de dire que Williams et Musial seront nommés éventuellement au Temple de la Renommée des Immortels du sport national des Américains. Le promoteur Jim Norris de l'International Boxing Club, n'a pas été trop chanceux, hier. Il a failli à la tâche en voulant hâler des batailles de championnat mondial dans quatre catégories différentes. Une date lui est encore disponible, soit le sept juin prochain.

Un combat de championnat projeté entre le Français, Cherif Hamia et Hogan (Kid) Bassey, un habitant de la Nigeria, est tombé à l'eau, quand le titulaire européen chez les poids-plumes a informé l'I.B.C. qu'il devait se rendre en Afrique du Nord pour visiter sa famille en Algérie. Hamia et Bassey devaient venir aux prises le 7 juin prochain, à Syracuse, dans une bataille devant déterminer le successeur de Sandy Saddler. Le sept juin également, Norris croyait que le champion mondial, mi-lourd, Archie Moore, mettrait son titre en jeu contre le jeune Tony Anthony. Moore réclamait une garantie de \$100,000 pour une telle bataille. On n'a pas voulu rencontrer ses exigences.

Résultat, Moore refuse de faire face à Anthony, qui s'est avéré le plus sérieux aspirant au championnat mondial mi-lourd, grâce à une éclatante victoire aux dépens de l'expérimenté Check Spieser. Norris a tenté de persuader le champion mondial poids moyen, Sugar Ray Robinson de mettre son titre en jeu contre le marqueur chez les mi-moyens, Carmen Basilio en juillet prochain au stadium des Yankees de New-York. Robinson a tout simplement refusé. Il préfère affronter Basilio en septembre au même endroit, sous prétexte qu'il peut réaliser une meilleure recette. Il ne faut pas blâmer Robinson d'agir ainsi. A son âge, il sait parfaitement bien qu'il devra un jour mettre ses gants au rencart. Il désire — avec raison d'ailleurs — réaliser le plus de revenus possibles avant de prendre sa retraite — pour une 2e fois.

Norris a vainement tenté de hâler une bataille pour le championnat mondial poids lourd, entre le détenteur du titre, Floyd Patterson et l'aspirant Tommy (Hurricane) Jackson. Pour une raison ou une autre, Norris n'a pu communiquer avec Gus D'Amato, le gérant du champion. Il semble que deux de nos s'entendent pas trop à

Smith fait compter six points pour St-Louis

NEW-YORK (AP) — Le receveur Hal Smith a fait produire six points avec un circuit et deux simples alors que les Cardinals de St-Louis ont écrasé les Giants de New-York au compte de 13 à 4, hier après-midi, dans une partie régulière de la Ligue Nationale disputée devant une foule de 3,263 personnes.

Willard Schmidt a été le lanceur victorieux. C'était sa 2e victoire contre un seul échec. Johnny Antonelli, un artilleur gaucher, a subi le revers, son 4e contre deux triomphes.

Le circuit de Smith était son premier de la saison au championnat. Wally Moon, des vainqueurs, en a frappé un également, son 5e de la saison.

Les Cardinals ont obtenu un total de 19 coups sûrs soit 11 de plus que leurs adversaires.

Stan Musial, Hal Smith et Cloyd Boyer ont brillé à l'offensive pour le St-Louis avec chacun trois coups sûrs chacun.

Red Schoendienst, Gail Harris et Ray Katt furent les meilleurs frappeurs des Giants avec deux coups sûrs chacun.

A NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

Clyde Parris frappe deux circuits Billy Harris encaisse sa 2ème défaite Les Royaux jouent de nouveau contre Columbus aujourd'hui

par Jean-Paul JARRY

Évaluant devant une autre faible assistance de 1,028 spectateurs, les Royaux de Montréal ont de nouveau subi la défaite, hier après-midi, au Stadium Delorimier, alors que les Jets de Columbus sont venus de l'arrière à la sixième manche, pour s'assurer une victoire de 9 à 5, sur les hommes de Greg Mulleavy.

Russ Sullivan, avec quatre coups sûrs en cinq présences au bâton et Ken Toothman avec un coup de circuit à la septième manche, ont le plus brillé pour les Jets. Ed Burtch, le nouveau lanceur du Columbus, a reçu le crédit de la victoire. Pour les Royaux, le troisième-but Clyde Parris a été erratique sur la défensive, mais il a néanmoins réussi deux coups de quatre buts, Lacey Curry qui maintenant évolue à l'arrêt-court, a également bien fait au bâton, avec trois coups sûrs.

Bill Harris a encaissé sa deuxième défaite de la saison. Rien de bien excitant ne s'est produit à la première manche, mais à la deuxième reprise, les Jets de Columbus ont réussi trois coups sûrs pour enregistrer un point.

Enfin, à la troisième manche, les Royaux ont organisé une attaque sérieuse, qui résultait en un point pour le club de Montréal. Lacey Curry commença le bal avec un coup de deux buts au champ centre. Bert Harris recut un but sur balles. Jim Gentile réussit un coup sûr au champ droit qui fit compter Curry. Puis John Roseboro fut retiré au premier but pour mettre fin au ralliement des Royaux.

La quatrième reprise les Jets s'avèrent de nouveau menaçants, alors que Russ Sullivan réussit un coup sûr au champ gauche. Ken Toothman frappa immédiatement dans un double jeu pour abaisser la tension.

Les Royaux prirent l'avance dans cette quatrième manche grâce à un formidable coup de circuit de Clyde Parris. Toutefois, Lajoie, Wilson et Schwegman furent tous retirés par le lanceur Ed Burtch, pour de nouveau mettre fin à l'attaque du club de Montréal.

Un important concours hippique à Saint-Laurent

Jacques Cousineau, le principal organisateur du concours hippique de Saint-Laurent, a annoncé qu'un programme très élaboré sera présenté cette année à sa ferme située à 905, Côte Vertu, à Saint-Laurent. Les nombreux amateurs de chevaux, non seulement de l'île de Montréal mais de toute la région, attendent avec impatience l'arrivée de cet événement sportif annuel. Plus de 75 chevaux envahiront la Ferme Jacques Cousineau les samedi et dimanche, 25 et 26 mai prochains.

Les connaisseurs dans ce domaine ne peuvent que se féliciter que le programme sera le plus grand vu jusqu'ici dans la province. D'après le programme, quarante classes prendront place au cours des deux journées.

Le circuit de Smith était son premier de la saison au championnat. Wally Moon, des vainqueurs, en a frappé un également, son 5e de la saison.

Les Cardinals ont obtenu un total de 19 coups sûrs soit 11 de plus que leurs adversaires.

Stan Musial, Hal Smith et Cloyd Boyer ont brillé à l'offensive pour le St-Louis avec chacun trois coups sûrs chacun.

Red Schoendienst, Gail Harris et Ray Katt furent les meilleurs frappeurs des Giants avec deux coups sûrs chacun.

A NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

ST-LOUIS

NEW-YORK

Columbus défait les Royaux 9 à 5

BRÈVES NOUVELLES

DETROIT (PA) — Les Red Wings de Détroit ne songent à effectuer aucune transaction avant de connaître la décision des Bruins de Boston concernant le gardien de buts, Terry Sawchuck. Jack Adams, gérant général des Red Wings, actuellement en vacances en Floride, a laissé entendre avant son départ qu'il était intéressé à faire l'acquisition de Sawchuck. Fred Huber, publiciste des Red Wings, a dit que Adams sera de retour mardi prochain. Adams a déjà révélé qu'il était prêt à envoyer Glenn Hall aux Bruins en retour de Sawchuck.

HOUSTON (PA) — Ford Frick, commissaire du baseball, a exprimé l'opinion que les Ligues majeures devraient s'étendre de l'Atlantique au Pacifique et du Nord au Sud de façon à ce que l'intérêt pour le baseball aux États-Unis augmente davantage.

Le commissaire a déclaré qu'il ne s'attendait à aucun changement prochain mais que le jour n'est pas loin où le baseball majeur comprendra trois ligues, et plusieurs nouveaux clubs.

MARSEILLE (Reuters) — Tanny Campo, des Philippines, rencontrera Alphonse Halimi, de France, le champion poids coq mondial, au Palais des Sports de Marseille dimanche prochain.

Cette rencontre, non pour le titre, sera de 10 rounds. Halimi en sera à son premier combat depuis qu'il a défait Mario D'Agata, d'Italie, par décision pour lui enlever le championnat poids coq du monde. Au mois d'octobre dernier à Paris, Halimi l'avait emporté par décision sur Campo, dans un combat très serré.

CINCINNATI (PA) — Ted Kluszewski, des Redlegs de Cincinnati, a consenti à subir une intervention chirurgicale à un malaise au dos. Le joueur de premier-but des Redlegs sera opéré la semaine prochaine, pour un disque déplacé à la colonne vertébrale.

NEW-YORK (PC) — Le poids lourd allemand Willie Besmanoff rencontrera Archie McBride, de Trenton, New Jersey, dans un combat de 10 rounds, le 20 mai.

CE SOIR DANS LA VIEILLE CAPITALE

Une victoire des As de Québec leur assurerait le trophée d'Edimbourg

QUÉBEC (PC) — A moins que les Regals de Brandon ne réussissent à disposer des As de Québec en quatre joutes consécutives, ils devront retourner dans les Prairies sans la possession du trophée Edimbourg.

Les Regals doivent concéder une forte avance de 4-1 à leurs adversaires dans la série cinq de neuf, et une autre victoire des As de Québec, ce soir, mettrait fin à leurs espoirs. Les champions de la ligue Professionnelle du Québec ne sont plus qu'à une partie près de la possession, pour la première fois, du trophée Edimbourg par suite de leur victoire de 4-3, remportée mardi soir à la suite d'une période supplémentaire.

Les clubs en étaient à la quatrième joute dont l'issue était décidée par la faible marge d'un point. Les autres victoires des As s'étaient terminées aux comptes de 5-4, 7-6 et 4-2. Ils ont remporté les deux joutes qui avaient nécessité du temps supplémentaire. Les champions de la ligue de hockey de l'Ouest avaient remporté la dernière joute au compte de 2-1 grâce à un but compté quelques secondes avant la fin du troisième engagement.

Pas découragés Le joueur-instructeur Don Raleigh, des Regals, a déclaré que la défaite de mardi soir prenait une "importance capitale" pour son équipe qui "n'avait cependant pas abandonné la partie".

Les joueurs des As doivent être fatigués eux aussi, a-t-il ajouté comme pour se consoler.

Les équipes seront au complet pour la joute de ce soir. Les As ont traversé la série jusqu'à maintenant sans trop de malchance. Aucun de leurs joueurs n'a subi de blessure grave. Le joueur de centre Norm Johnson, des Regals, de Brandon, a subi une blessure au genou pour une joute en raison d'une blessure à l'aine et Raleigh

Parce que... "Nous refuserons de vous le laisser chausser à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"



"Napoli"

Aussi riche de goût que le meilleur vin italien.

Le soulier au style vraiment nouveau

\$14.95

Un compte courant libéral vous permet de FAIRE VOS PROPRES CONDITIONS



A. Gold & Sons

388

SAINT-CATHERINE, A L'OUEST DE BLEURY

A L'HONNEUR SUR LE TABLEAU

PRIX DES SPIRITUEUX

RYE WHISKIES

MELCHERS

"ARISTOCRAT" 8 ans

"ANNIVERSARY" 5 ans

"VISCOUNT" 4 ans

"SPECIAL RESERVE" de 3 à 4 ans

Melchers vous offre un rye véritable au prix qui vous convient

Aristocrat 8 ans

Anniversary 5 ans

Viscount 4 ans

Special Reserve de 3 à 4 ans

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED, MONTREAL

Presto! Chango!

Et votre voiture redevient neuve... comme par magie!

Il y a toute une différence entre une voiture repêtrée et une carrosserie remise à neuf. Notre équipe d'ouvriers experts, notre équipement et notre volume d'affaires nous permettent de donner à votre voiture, LE PLUS BEAU FINI QUI SOIT...

...A MEILLEUR COMPTE!

BOISCLAIR AUTO BODY

Peinture — Débosselage

7475 ST-LAURENT CR. 6-5411

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" GOSSELIN

Les Royaux de Montréal viennent d'acquiescer un autre lanceur, Rudolph Paynich, un droitier qui a conservé un record de 16 victoires et neuf revers à Fort Worth en 1956... Il agira surtout comme lanceur de relève... Mais faisons remarquer tout de suite que le travail des lanceurs n'a pas été jusqu'ici la faiblesse des Royaux... Prenons la partie de mardi soir comme exemple... Roberto Vargas n'avait donné que cinq coups sûrs en six manches pour trois points. Mais pendant ce temps, les gros canons du club local n'obtinrent que six coups sûrs en sept manches, pour deux points. Soudain les frappeurs se sont réveillés et de la neuvième à la 13ème manche, ils ont cogné 10 autres coups sûrs. Pas étonnant que dans les circonstances George Barker soit devenu le lanceur gagnant, même s'il n'est pas assez bon pour commencer une partie... Il y a longtemps que le club local n'avait pas réussi quatre coups sûrs dans une même manche. C'est ce qui est arrivé durant le ralliement égalisateur de la neuvième manche... Raymond Davault ou Freddie Kipp n'auraient pas eu le même sort, dimanche, si leurs co-équipiers avaient frappé la balle avec régularité.

A bout de patience le gérant Greg Mulleavy a retiré Bob Dolan vers la fin de la partie, mardi soir. C'est probablement son plus beau geste depuis l'arrivée du club à Montréal. Non seulement le joueur d'utilité Harry Schwagman a fait compter les points égalisateur et victorieux, mais le changement a permis de découvrir un fameux joueur d'arrêt-court en Lacey Curry. Ce dernier a fait une couple de jeux superbes entre autres quand il a empêché un point de compter par un lancer au marbre alors qu'il n'était pas en équilibre pour se débarrasser de la balle. John Roseboro, monté au quatrième rang dans l'alignement, a agréablement surpris avec quatre coups sûrs, tandis que Clyde Parrish et Bob Wilson y allaient de trois coups sûrs, dont un circuit chacun. Evidemment ce sont ces joueurs qui, par leur coup de bâton, tiennent en main le sort des Royaux. Columbus devrait être une proie facile pour les gars de Mulleavy, mais les prochains visiteurs au Stade seront les Virginiens de Richmond contre lesquels notre club pourra donner la juste mesure de sa valeur.

La formidable moyenne de Bill Lajoie n'était qu'un feu de paille... La journée de mardi fut néfaste à deux bons joueurs du baseball majeur. Herb Score, le lanceur-étoile des Indiens de Cleveland, évalué à un million en certains milieux, a été attrapé par un boulet durement frappé par Gil McDougald, des Yankees... La balle qui l'a atteint à l'oeil l'a projeté par terre avec force et le jeune gaucher dut être transporté à l'hôpital, sur une civière... On ne connaît pas encore l'étendue des dommages mais il y a tout lieu de croire qu'il sera au repos forcé pendant une période de temps assez prolongée et ce sera un dur coup pour les Indiens, dont il était incontestablement le meilleur lanceur... Le même soir, les Orioles de Baltimore perdaient aussi leur jour d'arrêt-court, Willie Miranda... On a beau dire que le baseball n'est pas un jeu brutal ni dangereux, il comporte comme tous les sports de compétition, ses risques imprévisibles... Washington, Pittsburgh et Chicago dans leurs ligues respectives, sont presque déjà éliminés de la course au championnat, mais les autres clubs fournissent une belle lutte aux favoris.

Les Red Sox défont le Chicago par 4 à 1. Une autre défaite du club Washington.

CHICAGO (AP) — Le célèbre Ted Williams âgé, de 38 ans, a de nouveau fait preuve de beaucoup de puissance au bâton, ici hier après-midi, alors qu'il a cogné trois coups de circuit pour faire compter les quatre points qui ont permis aux Red Sox de Boston de vaincre les White Sox de Chicago au compte de 4 à 1, dans une partie régulière de la Ligue Américaine.

Williams a maintenant un total de neuf coups de circuit à son crédit, soit le plus haut total dans les grandes ligues. Williams a frappé quatre circuits dans ses cinq dernières présences officielles au marbre.

Sa moyenne au bâton depuis le début de la course au championnat est actuellement de .474. L'an dernier, il avait frappé son 90e coup de circuit le 26 juillet.

Il en avait réussi 24 au cours de la saison entière. Une seule fois l'été dernier, Ted Williams avait frappé un circuit au parc Comiskey. Ce fut aux dépens du droitier Bob Keegan qui a été le lanceur perdant, aujourd'hui, pour les White Sox de Chicago.

Le grand droitier, Frank Sullivan, a lancé la partie entière pour les Bostonnais, remportant ainsi sa 2e victoire contre autant de défaites. Le revers de Keegan était son premier de la saison. Il n'a pas encore remporté la victoire.

Une foule de 4,329 personnes ont vu Williams quand il a reçu une passe intentionnelle dans la dernière manche. La partie a été jouée en une heure et 59 minutes seulement. Un double de Minnie Minoso après que Nellie Fox eut obtenu un but sur balles a produit le seul point du Chicago.

Détroit victorieux

DETROIT (AP) — Les Tigers de Detroit ont gagné 12 coups sûrs aux dépens de quatre lanceurs des

Senateurs de Washington pour l'emporter au compte de 11 à 3, hier après-midi, au stadium Briggs.

Les perdants ont cogné 10 coups sûrs aux dépens du lanceur débutant, Duke Maas au cours des cinq premières manches, mais Jim Bunning a brillé en relève en permettant qu'un seul coup sûr. Maas a été crédité de la victoire, car de la saison contre une seule défaite.

C'était la 6ème victoire du Detroit dans les sept dernières parties. Les Senateurs, gérés par Cookie Lavagetto depuis mardi, ont subi leur 18e revers en 22 parties disputées cette saison.

Charlie Maxwell, du Detroit, a réussi son 2e circuit de la saison, alors que son coéquipier, Ray Boone a cogné son 1,000ème coup sûr depuis ses débuts dans les Ligues Majeures.

Cadre de BASEBALL

HIER

Ligue Internationale

Columbus 9 Montréal 8

La Havane 3 Buffalo 4

Miami 3 Rochester 7

Richmond 6 Toronto 4

Ligue Américaine

Detroit 11 Washington 3

Boston 4 Chicago 1

Cleveland 10 New-York 4

Ligue Nationale

St-Louis 13 New-York 4

Chicago 7 Pittsburgh 1

Philadelphia 2 Milwaukee 1

Cincinnati 7 Brooklyn 6

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale

Columbus à Montréal (5h30)

Richmond à Toronto (soir)

Miami à Rochester (soir)

La Havane à Buffalo (soir)

Ligue Américaine

Boston à Chicago

Washington à Detroit (seules jouées au calendrier)

Ligue Nationale

St-Louis à New-York

Chicago à Pittsburgh

Philadelphia à Cincinnati

(aucune jouée au calendrier)

Classement

LIGUE INTERNATIONALE

Équipe	G.	P.	Moy.	Diff.
Columbus	14	4	750	-
Montréal	13	9	591	2
Richmond	11	9	550	3
Toronto	10	9	526	2 1/2
Buffalo	10	11	476	4 1/2
La Havane	8	12	406	6
St-Louis	7	12	368	6 1/2
La Havane	7	12	368	6 1/2

(Jouées d'hier comprises)

LIGUE NATIONALE

Équipe	G.	P.	Moy.	Diff.
St-Louis	13	6	664	-
Cincinnati	13	7	650	1 1/2
Brooklyn	12	7	638	1
St-Louis	10	8	555	2 1/2
Cleveland	10	9	526	2
New-York	8	13	381	6
Chicago	7	13	350	6 1/2
Pittsburgh	6	15	280	8 1/2

(Jouées d'hier comprises)

LIGUE AMERICAINE

Équipe	G.	P.	Moy.	Diff.
New-York	12	6	667	-
Chicago	12	7	611	1
Boston	12	8	600	1
Kansas City	11	9	550	2 1/2
Cleveland	9	9	529	2 1/2
Detroit	11	10	524	2 1/2
Baltimore	7	11	389	6
Washington	6	15	182	10

(Jouées d'hier comprises)

le cognac de l'amitié

COGNAC

MARTELL

LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE

Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.

MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

Ted Williams frappe trois circuits

Les Red Sox défont le Chicago par 4 à 1. Une autre défaite du club Washington.

CHICAGO (AP) — Le célèbre Ted Williams âgé, de 38 ans, a de nouveau fait preuve de beaucoup de puissance au bâton, ici hier après-midi, alors qu'il a cogné trois coups de circuit pour faire compter les quatre points qui ont permis aux Red Sox de Boston de vaincre les White Sox de Chicago au compte de 4 à 1, dans une partie régulière de la Ligue Américaine.

Williams a maintenant un total de neuf coups de circuit à son crédit, soit le plus haut total dans les grandes ligues. Williams a frappé quatre circuits dans ses cinq dernières présences officielles au marbre.

Sa moyenne au bâton depuis le début de la course au championnat est actuellement de .474. L'an dernier, il avait frappé son 90e coup de circuit le 26 juillet.

Il en avait réussi 24 au cours de la saison entière. Une seule fois l'été dernier, Ted Williams avait frappé un circuit au parc Comiskey. Ce fut aux dépens du droitier Bob Keegan qui a été le lanceur perdant, aujourd'hui, pour les White Sox de Chicago.

Le grand droitier, Frank Sullivan, a lancé la partie entière pour les Bostonnais, remportant ainsi sa 2e victoire contre autant de défaites. Le revers de Keegan était son premier de la saison. Il n'a pas encore remporté la victoire.

Une foule de 4,329 personnes ont vu Williams quand il a reçu une passe intentionnelle dans la dernière manche. La partie a été jouée en une heure et 59 minutes seulement. Un double de Minnie Minoso après que Nellie Fox eut obtenu un but sur balles a produit le seul point du Chicago.

Détroit victorieux

DETROIT (AP) — Les Tigers de Detroit ont gagné 12 coups sûrs aux dépens de quatre lanceurs des

Senateurs de Washington pour l'emporter au compte de 11 à 3, hier après-midi, au stadium Briggs.

Les perdants ont cogné 10 coups sûrs aux dépens du lanceur débutant, Duke Maas au cours des cinq premières manches, mais Jim Bunning a brillé en relève en permettant qu'un seul coup sûr. Maas a été crédité de la victoire, car de la saison contre une seule défaite.

C'était la 6ème victoire du Detroit dans les sept dernières parties. Les Senateurs, gérés par Cookie Lavagetto depuis mardi, ont subi leur 18e revers en 22 parties disputées cette saison.

Charlie Maxwell, du Detroit, a réussi son 2e circuit de la saison, alors que son coéquipier, Ray Boone a cogné son 1,000ème coup sûr depuis ses débuts dans les Ligues Majeures.

Coupe Memorial

REGINA, (AP) — Le Flin Flon a gagné la coupe Memorial, hier soir, en battant le Canadien junior d'Offawa au compte de 3 à 1. Le Flin Flon gagne la classification par quatre victoires contre trois revers.

Valdes gagne

Portland, Oregon (PA) — Le Cubain Nino Valdes a remporté hier soir une victoire par décision unanime sur Johnny Hoobler de Chicago dans un combat de 10 rounds.

Le vainqueur s'est signalé par ses puissants crochets. Le match qui opposait ces deux poids lourds était télévisé.

A LA PISTE DU PARC RICHELIEU

Cinq des six conducteurs suspendus, pourront piloter des coursiers ce soir

Cinq des six conducteurs qui encouraient dimanche une suspension de trois jours reviennent en lice ce soir au parc Richelieu, après leur repos "forcé". Ce sont Henry Kyr, Harold McKinley, Pete Miller, Ken Russell et "Bucky" Day.

La course vedette est un A, AA et B trot pour une bourse de \$1,500. Incidemment, à la suite des succès remportés au point de vue foule et paris depuis le début de la saison, la direction de la Provincial Raceways a décidé d'augmenter les bourses dans les catégories A, B.C., geste très populaire auprès des hommes à chevaux.

Le favori, à deux contre 1, est Topsisil, un trotteur que conduira

Bucky Day, et qui s'était distingué le 21 avril en gagnant son premier départ en 2:09.

Parmi ses plus formidables rivaux, mentionnons Bang Away, le turbulent coursier des écuries Turcotte; Ray Davis, qui vient de gagner une course d'une façon vraiment impressionnante; Cheever Lad, un trotteur qui enregistre un mille en 2:04.3 en 1954 et qui semble graduellement retrouver son aplomb; enfin le magnifique Newport Bruce, conduit par Léo Pelletier. On n'a pas oublié les éblouissantes performances de ce trotteur durant les dernières semaines du meeting de l'automne dernier au Bout de l'île.

Deux excellents amateurs qui comptent parmi les "solides" favoris des amateurs, Mac Bingham et Judge High Le, font leur rentrée ce soir, dans un A et B Am. Bang Away, sensationnel en 1955, sera conduit par le compétent Keith Waples et on lui concède certaines chances de "chauffer" le favori True Jack, qui part de la pole, conduit par l'énergique Albert Boucher.

Le souriant Henry Kyr, qui a pris sa suspension en vrai philosophe, participe à trois courses avec ses ambuleuses Lady Scott Volo, Miss Doris Scott et Beverly Bell.

La course — D Amble — \$500

Scotty's Martha, Buddy Grattan H. Brodyn Gal, Flying Hal, Lady Scott Volo, George Bars, Rapid Song, Miss Direct Hayes, Aussi Buttenut Barbara.

La course — D Trot — \$500

Bertha Riddell, Tim's Lad, Lorne Todd, Patsy G. Ditcher, Dorothy Riddell, Eddie Man Jr., Air Defense, Aussi: Gap Trooper.

La course — C Amble — \$800

Sailor Hal, Banner Way, Smiler On-line, Debora Frost, Merrywood Direct, Lynchburg Lady, Counsella, Professor Mc. Aussi: Doc's Fleet.

La course — D Amble — \$500

Miss Laviolette, Just Teddy, Dillon Lad, Bob Teller, Glendale Irish, David Hal, Chloé Moore, Little David, Aussi: Marilyn Creed.

La course — A et B Hand, \$1,200

True Jack, Mighty Caswell, Judge H. Le, Miss Doris Scott, Single Chips, Pochontas's Boy, Mac Bingham, Gay Harmony.

La course — C trot — \$500

Barn Sweet, Stinky, Great Hanover, Flash Riddell, Billy Rosecroft, Dave Pisco, Champagne, Sis Harbor, Aussi: Clever Truman.

La course — C Amble — \$800

J. Van, Joice Rosecroft, Buck Lybrook, Diachord, William G. Signal, Abbe, Chief Eden, Trigger Tass, Aussi: Doc's Surprise.

La course — A et B Trot Hand, \$1,500

Bang Away, Ray Davis, Cheever Lad, Selka Song, Laddie Hanover, Delia Hanover, Newport Bruce, Topsisil.

La course — D Amble — \$500

Thor Grattan, Stop Watch, Nickle Dillon, April Chips, Worthy Voniak, Pan Frost, Star Direct, Beverly Bell, Aussi: Success Honor.

McDougald quittera le baseball si Herb Score perd l'oeil droit

NEW-YORK (PA) — L'arrêt-court Gil McDougald, des Yankees de New-York, a déclaré hier qu'il quittera le baseball si Herb Score lance une balle rapide sans grand effet. Je me souviens que j'ai été surpris parce que j'ai remarqué qu'il n'avait pas complété sa motion, comme il a l'habitude de le faire. C'est peut-être la raison pour laquelle il n'était pas préparé à recevoir le coup que je lui ai retourné.

Le compte était de deux balles et deux strikes lorsque McDougald frappa une balle rapide lancée par le roi des strikeouts de la Ligue Américaine. En une fraction de seconde, la balle était retournée à Score qui l'attrapa en pleine figure. On dut le transporter hors du parc sur une civière. Il saignait abondamment du nez, de la bouche et des yeux mais il était encore conscient.

Joe King, rédacteur de baseball du New York World Telegram and Sun, a écrit que McDougald, dans la chambre des Yanks après la partie, a déclaré à son coéquipier Hank Bauer:

"S'il perd la vue — et tu m'entends, Bauer — j'abandonne le baseball. Le sport n'est plus important lorsqu'il s'agit de tels incidents."

McDougald, bouleversé par l'accident, en a donné sa propre version.

"J'ai dû m'élancer et j'ai été surpris de constater que Herb m'a lancé une balle rapide sans grand effet. Je me souviens que j'ai été surpris parce que j'ai remarqué qu'il n'avait pas complété sa motion, comme il a l'habitude de le faire. C'est peut-être la raison pour laquelle il n'était pas préparé à recevoir le coup que je lui ai retourné."

Le compte était de deux balles et deux strikes lorsque McDougald frappa une balle rapide lancée par le roi des strikeouts de la Ligue Américaine. En une fraction de seconde, la balle était retournée à Score qui l'attrapa en pleine figure. On dut le transporter hors du parc sur une civière. Il saignait abondamment du nez, de la bouche et des yeux mais il était encore conscient.

Stabiner est cédé au club Macon

Les Royaux de Montréal ont fait l'acquisition du lanceur droitier Rudy Paynich du club Los Angeles de la Ligue du Pacifique. Paynich est âgé de 20 ans et il a remporté 16 victoires contre neuf défaites à Fort Worth la saison dernière. En retour, les Royaux ont envoyé le gaucher Marty Stabiner au club Macon de la Ligue Sally.

La direction du club Montréal a annoncé hier que la première jouée du soir aura lieu demain à 8 heures. Toutes les jouées du soir débuteront à huit heures, sauf celles du samedi soir qui seront télévisées. Elle débiteront alors à huit heures et demie. Les programmes doubles du soir commenceront à six heures trente et ceux de l'après-midi à une heure trente.



AU STADIUM. — Le populaire bouffon EMMETT KELLY saura bien divertir les amateurs de baseball avant la partie de demain (vendredi), au stadium De Lorimier, entre les Royaux de Montréal et les Jets de Columbus. La joute — la lère de la saison sous les réflecteurs pour les Royaux — commencera à huit heures précises.

Le circuit de Hoak fait gagner Cincinnati

Brooklyn (AP) — Un coup de circuit cogné par Don Hoak, alors que les buts étaient remplis à la Gene Conley a été le lanceur perdant.

PITTSBURGH (AP) — Dick Drott, un lanceur droitier âgé de 20 ans, a limité ses rivaux à six coups sûrs et les Cubs de Chicago ont défait les Pirates de Pittsburgh, 7 à 1, ici hier soir.

Cinq des sept points des vainqueurs n'étaient pas mérités, Vernon Law a été le lanceur perdant.

George Crowe a brillé pour les vainqueurs, avec deux circuits, ses 4e et 5e de la saison. Le circuit de Hoak était son 3e. Gil Hodges, des Dodgers, a cogné son 4e coup de quatre buts.

Philadelphie (AP) — Le lanceur droitier Don Cardwell — une recrue — a lancé une partie de sept coups sûrs pour aider les Phillies de Philadelphie à vaincre les Pirates de Pittsburgh, 7 à 1, ici hier soir.

Carpentier bat Kowalski et devient champion

Edouard Carpentier a reconquis son championnat mondial de la lutte contre Wladek Kowalski hier soir au Forum de Montréal, devant quelque 10,000 spectateurs. Kowalski a remporté les honneurs du premier engagement après 23-14 minutes. Carpentier est toutefois revenu à la charge pour remporter la victoire dans les deux autres reprises.

Dans les autres combats Johnny Rougeau a battu "Cowboy" Len Hughes. Gene Kiniski a défait Timothee Gohagan. Manuel Cortez et Mike Gallagher ont eu un match nul dans le premier combat.

Ligue Lakeshore

La Ligue de football Lakeshore mineure, récemment organisée par le président John Peirs, et dont le président honoraire est nul autre que le populaire Léo Dandurand, tiendra sa première assemblée officielle, demain soir à 8 heures à l'Auditorium du Collège John Rennie à Pointe-Claire.

Léo Dandurand, et quelques membres du club de football Alouettes seront présents à cette réunion. Tout le monde est invité à participer à cette soirée sportive. Il n'y a aucun prix d'admission.

Hé l'ami! Pour te remonter... prends une Brading... la bière robuste!

McDougald quittera le baseball si Herb Score perd l'oeil droit

NEW-YORK (PA) — L'arrêt-court Gil McDougald, des Yankees de New-York, a déclaré hier qu'il quittera le baseball si Herb Score lance une balle rapide sans grand effet. Je me souviens que j'ai été surpris parce que j'ai remarqué qu'il n'avait pas complété sa motion, comme il a l'habitude de le faire. C'est peut-être la raison pour laquelle il n'était pas préparé à recevoir le coup que je lui ai retourné.

Le compte était de deux balles et deux strikes lorsque McDougald frappa une balle rapide lancée par le roi des strikeouts de la Ligue Américaine. En une fraction de seconde, la balle était retournée à Score qui l'attrapa en pleine figure. On dut le transporter hors du parc sur une civière. Il saignait abondamment du nez, de la bouche et des yeux mais il était encore conscient.

Joe King, rédacteur de baseball du New York World Telegram and Sun, a écrit que McDougald, dans la chambre des Yanks après la partie, a déclaré à son coéquipier Hank Bauer:

"S'il perd la vue — et tu m'entends, Bauer — j'abandonne le baseball. Le sport n'est plus important lorsqu'il s'agit de tels incidents."

McDougald, bouleversé par l'accident, en a donné sa propre version.

"J'ai dû m'élancer et j'ai été surpris de constater que Herb m'a lancé une balle rapide sans grand effet. Je me souviens que j'ai été surpris parce que j'ai remarqué qu'il n'avait pas complété sa motion, comme il a l'habitude de le faire. C'est peut-être la raison pour laquelle il n'était pas préparé à recevoir le coup que je lui ai retourné."

Le compte était de deux balles et deux strikes lorsque McDougald frappa une balle rapide lancée par le roi des strikeouts de la Ligue Américaine. En une fraction de seconde, la balle était retournée à Score qui l'attrapa en pleine figure. On dut le transporter hors du parc sur une civière. Il saignait abondamment du nez, de la bouche et des yeux mais il était encore conscient.

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE

D. AMBLE — \$500.00

1—Our Byrds 5.60 4.20 4.40

2—Royal Lad 4.00 3.80

3—Coronation Brook 4.00 3.80

4—Ensign Grattan 4.00 3.80

Temps 2:12 2-5

DEUXIEME COURSE

D. TROT — \$500.00

3—Darnot 4.90 3.20 2.10

2—Royal Lad 6.40 4.70

2—Trot 2:14 2-5

4—Ashcroft Hanover 4.50

Temps 2:10

TROISIEME COURSE

D. AMBLE — \$500.00

4—Mighty Heather 7.00 3.80 3.10

1—Ralph H. 3.80 2.90

3—Jerry Honor 3.80 2.90

Temps 2:10

QUATRIEME COURSE

D. AMBLE — \$500.00

1—Blue Mary 3.50 2.30 2.20

2—Adeline Key 3.10 2.60

3—Jaunty Loo 3.10 2.60

Temps 2:13 1-5

CINQUIEME COURSE

C. TROT — \$800.00

5—Marty Springwood 7.40 3.20 3.50

6—Drucilla Hanover 3.60 3.10

1—Bill Bars 6.70

Temps 2:10 4-5

SIXIEME COURSE

C. AMBLE — \$500.00

3—Pontiac Bob 1.40 6.50 3.40

5—Theresa Princeton 3.40 3.20

2—Eddie Gale 2.10

Temps 2:09

SEPTIEME COURSE

D. Trot — \$500.00

2—Darnot's Prince 11.00 3.70 2.20

3—Theresa Princeton 3.60 2.90

7—Miss B. Dickerson 3.40

Temps 2:14

HUITIEME COURSE

B. AMBLE — \$1,000

5—Cash Springwood 7.40 3.20 2.30

6—Sandra Rosecroft 4.00 3.20

2—Hoosier Pick 3.00

Temps 2:08 4

NEUVIEME COURSE

C. AMBLE — \$500.00

4—Jeanne Perrelli 8.90 3.80 4.30

2—Smoky Grattan 3.90 3.10

3—Pisaro 2.50

Temps 2:12 4

Quinella: \$15.10

Acclamons nos Royaux

CE SOIR A 8H.

COLUMBUS VS ROYAUX

DEMAIN SOIR A 8.00 p.m.

RICHMOND VS ROYAUX avec

ATTRACTION SPECIALE:

LE

Fameux bouffon:

EMMETT KELLY

BILLETTS

En vente au Stadium

LA. 4-3773

Hé l'ami! Pour te remonter... prends une Brading... la bière robuste!

BRASSÉE AU RALENTI

AU GOÛT DU QUÉBEC

163F

Nouveau membre du Commonwealth, le 31 août

On déterminera à Londres les divers aspects de l'accession de la Malaisie à la souveraineté

Kuala Lumpur. — Le prince Abdel Rahman, ministre-chef de la Fédération Malaise a pris aujourd'hui l'avion à destination de Londres où il aura des entretiens qui devraient définir les conditions dans lesquelles son pays accèdera à l'indépendance. La Malaisie doit en effet devenir un pays souverain au sein du Commonwealth le 31 août prochain: l'événement marquera la fin de près de quatre siècles de domination européenne.

C'est en 1511 que les premiers Européens abordèrent sur cette péninsule, dont les principales richesses consistent dans l'étain et le caoutchouc. Cette année-là, en effet, des explorateurs portugais débarquèrent à Malacca. Par la suite, les Hollandais supplanteront les Portugais qui à leur tour durent céder la place aux Anglais en 1824.

Conflit sur la citoyenneté

L'ébauche d'une constitution prévoyant un parlement bicaméral pour une Fédération indépendante malaise a été adoptée sans un point important: la question de la citoyenneté.

Une commission constitutionnelle dirigée par lord Reid, a récemment recommandé que la Malaisie indépendante possède un système de citoyenneté mixte avec les autres pays du Commonwealth. Le gouvernement malais insiste pour obtenir une citoyenneté unique.



"La vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"
"TRANCHEMONTAGNE"
LINGERIE D'HÔTELS ET DE MAISONS
459 Saint-Sulpice — BR. 4428
Montréal

Un compromis

Mais le prince croit qu'on peut venir à un compromis au cours des pourparlers qui commenceront lundi avec le secrétaire aux Colonies, M. Alan Lennox-Boyd. Il a l'appui des trois partis du gouvernement de coalition qu'il dirige et qui commandent une large majorité au Conseil législatif. Les trois partis gouvernementaux sont: l'Organisation nationale malaise, l'Association sino-malaise et le Congrès indo-malais.

Les deux autres partis de coalition, de même que les chefs des neuf États princiers de Malaisie, seront représentés aux entretiens de Londres.

La population de la Fédération, lors du recensement de 1947, était d'environ 5,000,000 dont 2,500,000 Malais, 1,900,000 Chinois et quelque 540,000 Indiens.

Macmillan - Adenauer

Pas d'accord réel mais atténuation des divergences

BOON — Le premier ministre Harold Macmillan et le chancelier Konrad Adenauer ont terminé leurs entretiens, mercredi soir, alors que tout semblait indiquer qu'ils avaient accompli beaucoup de progrès vers la conciliation de leurs divergences de vues au sujet de la défense occidentale.

Un porte-parole diplomatique a déclaré que les deux hommes d'Etat lorsqu'ils ont entrepris leur conférence, mardi, étaient aux antipodes l'un de l'autre mais qu'ils s'étaient "de beaucoup rapprochés" lorsqu'elle a pris fin.

La divergence avait pour cause le plan britannique — déjà en voie de réalisation — de retirer près de 15,000 hommes de l'Allemagne. Adenauer a demandé à Macmillan de suspendre le retrait des troupes jusqu'à ce que l'OTAN ait procédé à une revue de l'ensemble du dispositif de défense de l'Europe.

M. Macmillan a répondu que les craintes allemandes étaient "exagérées" et que les quatre divisions britanniques, encore en Allemagne, auront une puissance accrue grâce aux projectiles atomiques.

A MURDOCHVILLE

La municipalité songe à couper l'eau à 50 logis

Murdochville, Qué. (PC) — Le conseil municipal de Murdochville, la petite localité gaspésienne qu'une grève paralysée depuis deux mois, songe à priver d'eau les 50 maisons dont les locataires n'ont pas acquitté la taxe d'eau.

M. Gabriel Bernard, secrétaire-trésorier du conseil qui devait se réunir hier soir, a déclaré que

Appui financier d'un syndicat

SYDNEY, N.E. (PC) — Les cotisants de la succursale de Sydney affiliée au syndicat des métallurgistes unis d'Amérique ont décidé de souscrire chacun un dollar par mois au fonds de grève de leurs camarades de Murdochville, en Gaspésie. La succursale de Sydney compte environ 4,000 membres.

Cette contribution avait été recommandée en avril par la commission politique du syndicat, réunie à Montréal.

La résolution adoptée à Sydney souligne que la grève de Murdochville est un geste de revendication "en faveur de la reconnaissance du droit fondamental des travailleurs d'adhérer au syndicat de leur choix et de négocier en vue de la signature d'une convention collective".

"Cette grève, font observer les métallurgistes de Sydney, est destinée à défendre un principe qui est à la base même du syndicalisme".

certaines locataires, qui habitent des maisons appartenant à la société Gaspé Copper Mines, ont déjà reçu un avis et que d'autres avis seront signifiés incessamment.

La taxe d'eau, payée par le locataire ou le propriétaire lorsque ce dernier a fait l'acquisition de la maison, varie de \$6.88 à \$8.15 par trimestre.

M. Roger Bédard, représentant du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, dont les cotisants ont abandonné le travail le 11 mars dernier, a fait savoir que la succursale syndicale a demandé au Conseil de consentir un délai de paiement aux contribuables.

Au congrès de la Chambre de commerce internationale

Marché commun et zone de libre échange reçoivent l'adhésion générale — Les craintes dissipées

NAPLES. — Le nouveau traité qui porte création du marché commun de l'Europe, ainsi que le projet d'accord visant à l'établissement d'une zone européenne de libre échange, tels sont les deux problèmes qui retiennent l'attention des délégués au congrès de la Chambre de Commerce internationale, à Naples. La question, qui est discutée à chacune des séances, fait aussi l'objet des conversations privées parmi les délégués.

La délégation canadienne suit les discussions de près mais n'entend pas y participer.

M. R. C. Berkinshaw, président du Conseil canadien de la Chambre de Commerce internationale, a déclaré devant la Chambre de Commerce de Milan, voici deux semaines, que la majorité des industriels canadiens est "très heureuse de constater que le marché commun est devenu une réalité et que ce marché, de même que la zone de libre échange, pourra se développer au cours des 10 ou 15 prochaines années".

Craintes dissipées

Comme les délégués de plusieurs pays étrangers, les Canadiens avaient conçu certaines craintes à l'égard des conséquences du traité européen. Ils redoutaient notamment la hausse des tarifs en Europe, l'accroissement des restrictions visant les produits agricoles, de même que

"jusqu'à ce que la grève soit terminée".

L'un des fonctionnaires de la ville — qui conserve l'anonymat — a déclaré: "Je ne crois pas qu'on puisse s'attendre que nous subventionnions la grève du syndicat en acceptant une proposition semblable".

Le Conseil municipal, dont les membres sont nommés par le gouvernement provincial, a convoqué une séance au moment où la tension augmentait de nouveau dans la petite localité minière où quelque 300 mineurs grévistes sont établis.

La succursale syndicale de Murdochville a adressé mercredi un appel au premier ministre, M. Duplessis, qu'elle prie d'intervenir dans le différend qui menace d'engendrer "la division et la rancœur qui se feront sentir cruellement durant des années dans toute la péninsule de Gaspésie".

EN COLOMBIE

La situation demeure des plus tendues

BOGOTA. — L'Assemblée constituante ne s'est pas réunie hier après-midi comme prévu: c'est à cette séance qu'elle devait accorder au président Gustavo Rojas Pinilla un nouveau mandat de quatre ans, après avoir amendé la Constitution.

Mais dans le pays, les manifestations, animées surtout par les étudiants et les grévistes se continuent et tendent même à se propager. Ainsi, la quatrième ville du pays en importance, Cali, est devenue le théâtre de scènes de violence surpassant encore celle qui se sont produites dans la capitale.

Trois étudiants tués

Rojas a admis que trois étudiants ont été tués la semaine dernière au cours de désordres dans cette cité située à 185 milles au sud-ouest de Bogota.

Cali de même que Bogota est sous la loi martiale. Les autorités militaires ont imposé un couvre-feu en plus de prohiber les rassemblements de plus de cinq personnes et la vente de l'alcool.

Des grèves partielles ont entravé l'activité commerciale et industrielle de la capitale. Seules les banques exploitées par le gouvernement ont ouvert aux heures normales. Les entreprises touchées par la grève embaient environ 30,000 personnes.

Des détachements de policiers et de soldats patrouillaient les rues de la capitale ce matin. Les autorités ont promis protection aux marchands qui ouvrirent les portes de leurs magasins. Les tiers des propriétaires se sont prévalus de l'offre.

Au cours d'une émission radiophonique, lundi soir, Rojas a affirmé que les désordres avaient été provoqués, non par son désir de demeurer au pouvoir, mais par un conflit d'intérêt entre employeurs et employés. Le président a déclaré qu'il se rangeait du côté des ouvriers.

Une grande-messe suivra à Notre-Dame, à onze heures, au cours de laquelle, le panégyrique de la sainte sera prononcé par le R. P. Bouley, de l'Oratoire. Un grand nombre de notabilités françaises et canadiennes assisteront à cette

Deux incendies, rue St-Laurent

Deux incendies ont eut lieu en même temps hier soir, rue St-Laurent, compliquant le travail des pompiers. Le premier, qui a détruit tout un pâté de maisons près de la rue St-Viateur, a nécessité trois alertes. Le second a fait d'importants dommages au Crown Industrial Building.

Quatre maisons ont été complètement détruites par les flammes hier, angle St-Viateur. Trois commerces ont été également ravagés à cet endroit. Ce sont: Modern Glass Service, 5480 St-Laurent, Corona Fourniture, 5476, et Harry's Snack Bar, 5470. L'incendie s'est déclaré à l'arrière du numéro 5462, chez M. Caron. La fille de celui-ci, Claudette, 21 ans, infirme et incapable de marcher, a été transportée par son frère dans une maison de l'autre côté de la rue.

Mais bientôt les flammes, poussées par le vent violent, sautèrent de l'autre côté et prirent aux aveugles d'un balcon. La jeune fille fut alors transportée à l'hôpital.

Plusieurs sauvetages de ce genre furent réussis par des gens des maisons en flammes. Du côté est, heureusement, le feu ne détruisit que quelques auvents et fut rapidement éteint. Les pompiers travaillèrent avec ardeur à circonscire les flammes et à les empêcher de sauter de nouveau la rue.

Les quatre maisons et les trois commerces furent complètement rasés, ainsi que les étages supérieurs de deux autres immeubles dont les commerces, au rez-de-chaussée, ne furent pas atteints.

COIN CREMAZIE

Quelques minutes avant l'appel pour l'incendie à l'angle St-Laurent et St-Viateur, les pompiers furent avertis qu'un incendie s'était déclaré au Crown Industrial Building, 9500 rue St-Laurent, angle Crémazie. Il s'agit d'un immense immeuble occupé autrefois par un "plan" de guerre. Cet immeuble contient de nombreux bureaux d'importantes compagnies.

Les flammes furent rapidement maîtrisées à cet endroit, mais causèrent des dommages substantiels.

SELON LE CAIRE

Résistance clandestine en Jordanie?

AMMAN — Un porte-parole du ministère jordanien de la défense a déclaré, mercredi, que les forces de police continuent d'arrêter les personnes soupçonnées d'avoir été impliquées dans les récents événements survenus dans le pays.

Les tribunaux militaires établis à Jérusalem et à Amman doivent commencer à entendre les causes la semaine prochaine.

Au Caire, le journal semi-offi-

ciel Al Chaab a rapporté que les chefs "nationalistes" jordaniens organisent un "mouvement populaire secret de résistance en préparation d'une bataille décisive contre les forces réactionnaires et impérialistes".

Le journal égyptien ajoute qu'en dépit des centaines d'arrestations, ce qu'il appelle la direction nationaliste jordanienne, demeure intacte.

Maison neuve à Montréal!

On apprend de source certaine que le Sieur Chomedey de Maisonneuve, célèbre par sa fondation de Montréal, sera de passage dans la métropole. Il viendrait faire l'inspection sommaire des travaux en cours à son hôtel du boulevard Dorchester. On croit qu'il arrivera en gare Windsor, par le train du Canadien Pacifique évidemment.

On mentionne également que les étudiants de Montréal se préparent à lui faire une chaleureuse réception et à l'accompagner dans sa visite.

AVIS DE DECES

A Verchères, le 8 mai 1957, à l'âge de 68 ans, est décédée Dame Alfred Racine, née Rose Danseur. La défunte était la mère du Père Paul Racine, S.J., de la maison René-Goupil, longtemps directeur diocésain des Ligues du Sacré-Coeur. La dépouille mortelle est exposée au Salon Jodoin, à Verchères. Les funérailles auront lieu samedi le 11, en l'église de Verchères, à 9h30. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

HEURES D'AFFAIRES: 9h.30 à 5h.30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9H.30 — le samedi 5h.30

Commandes téléphoniques acceptées dès 9h. du matin

PL. 5151 local 300

vente 4 as

Chez Dupuis Frères

vous aurez tous les "ATOUTS ECONOMIES" de votre côté si vous venez tôt aujourd'hui

2400 CHEMISES D'ETE... épargnez jusqu'à \$3. sur chacune



CHEMISES SPORT

Nécessaires à tous, ces chemises sont ici offertes à un prix VRAI SPECIAL 4 AS. Marques renommées. Choix de rayonne, coton

- dessins, carreaux, rayures,
- aux tons de bleu, gris, brun, rouge, charcoal
- collet à même,
- manches longues
- encolures pour tous les hommes

Petites — Moyennes — Grandes — Ex-grandes
14-14½ 15-15½ 16-16½ 17-17½

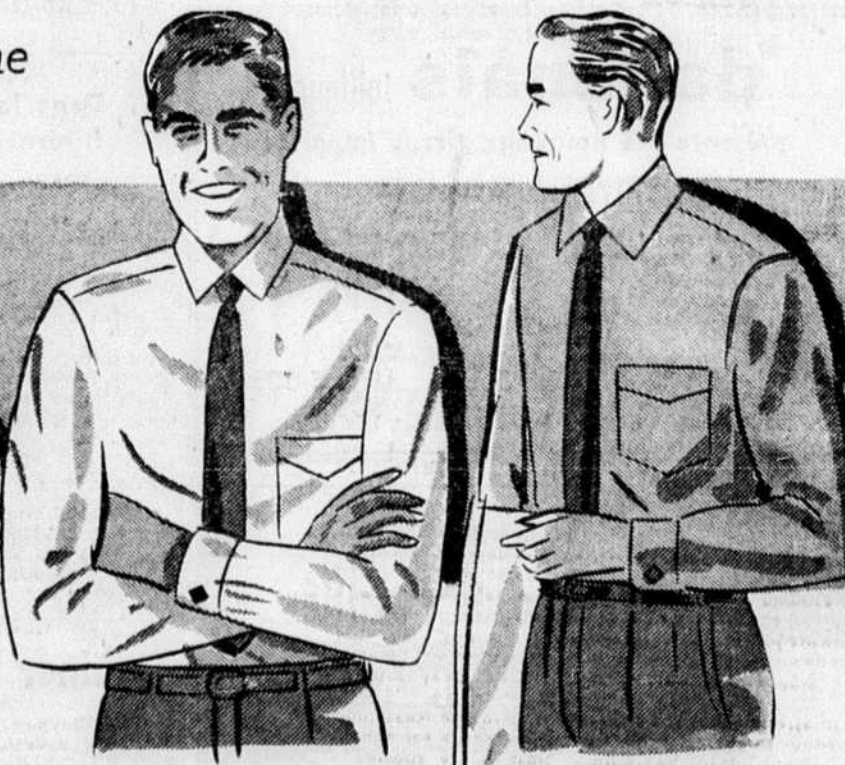
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 520

Prix ordinaires 3.95 à 6.95 dans le groupe

2.59

2 chemises 5.00

Faites votre provision pour l'été... pour vos vacances... voyages



BLANCHES

MARQUE SPECIALE "DUPUIS"

Impeccables, de coupe soignée, garantie par Dupuis ces chemises sont nécessaires à tous les hommes et jeunes gens. Plusieurs les portent avec aisance aux jours chauds de l'été. Broadcloth "Sanforized". Collet tenant (fused collar) pointes courtes. Manchettes simples ou doubles. Encolures 15 à 17½ — Manches 32 à 35.

TONS UNIS

350 CHEMISES BROADCLOTH "SANFORIZED" D'UNE MARQUE CONNUE DONT IL FAUT TAIRE LE NOM

Choix de gris, aqua, beige dans le groupe mais non dans chaque style et chaque couleur. Encolures 14½ à 17½. Collets "skippy", pointes baleinées, manchettes doubles. Aussi collets à pointes arrondies.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — Rayon 520

Autres spéciaux de la "vente 4 as"

Sacs à main

2.98 (ord. 5.00 à 7.50)

Fauteuils "Laurentien"

3.79 (ord. 4.95)

Portiques de gymnase

26.49 (ord. 34.95)

Dupuis Frères
RAYON 520